Le Rempart

12ième année No 5 le 7 mars, 1978 30¢

En primeur

Maurice Richard à Windsor le 29 avril

(Windsor L.G.) - Le Rempart vient d'apprendre du président de l'Association Francophone des Sports de Windsor et du comté', M. René Godin, que "Maurice Rocket Richard" passera la journée du samedi 29 avril dans la région Windsor-Essex. Il assistera durant la journée à différentes activités organisées pour les jeunes et les moins jeunes.

L'Association Francophone des Sports qui compte environ 300 personnes, donne son banquet annuel pour les membres de ses ligues, le 29 avril. Le conseil exécutif de l'Association a décidé, cette année, d'ajouter une nouvelle tradition à l'histoire des sports de la région en invitant une vedette sportive' comme invité d'honneur à son banquet.

M. Maurice Richard, ancien joueur vedette' du Club Canadien Habitant de Montréal, membre de l'équipe des 'Old Timers' de 'Confrontations 78', de la série télévisée de Hockey à la télévision d'Etat, sera cette année la 'super vedette' sportive qui présidera le banquet annuel.

De plus l'exécutif de l'Association a décidé d'ouvrir ce banquet au grand public. "Le comité et moi-même, (dixit M. Godin) avons besoin de la collaboration des exécutifs des associations francophones de la région". Ceci pour assurer un accueil chaleureux et triomphal au héros francophone, national et même mondial du hockey. Le Rocket est devenu pour les jeunes, les moins jeunes et les gens âgés des deux nations francophone et anglophone, **une idole et un symbole sportifs.**

'Les suggestions, les demandes d'information sont les bienvenues', c'est ce que M. René Godin nous a gentiment confié au téléphone cet après-midi. A la demande de M. Godin, nous vous donnons le numéro de téléphone suivant: 728-2089

Le Rempart vous donnera dans les pages de ces prochains numéros les grandes lignes et les détails sur la visite du Rocket'.

Rencontre St Clair-Francophonie

Un précédent au Collège Communautaire de la région

Mercredi soir, le 1er mars, fait inusité, on ne pouvait entendre que les échos de la langue de Molière dans la salle des professeurs du Collège St Clair. Un bon nombre de francophones, une soixantaine environ, se sont réunis au Collège St Clair pour une soirée de vin et fromage, sur l'invitation du président du collège, M. Bruce McAusland.

Le but de cette soirée était d'ouvrir le dialogue entre les autorités du Collège St Clair et quelques représentants du milieu francophone, pour former un Comité de Liaison et d'Information Francophone auprès du Collège St Clair. En effet, les autorités du collège avaient décidé vers la fin de 1977 de créer deux comités pour s'occuper des activités françaises, du fait français dans le collège: le premier, un comité interne a déjà été organisé. Il est formé de: Mesdames Félice Bondy, Sandra Manzig, Linda Pinnington, Sarah Quigg et des messieurs Alex Amprimoz, Roland Deschamps, Lambert Huneault, et Bruce McAusland.

Les invités francophones devaient former le comité qui représenterait l'entité francophone, l'autre partie de la Liaison.

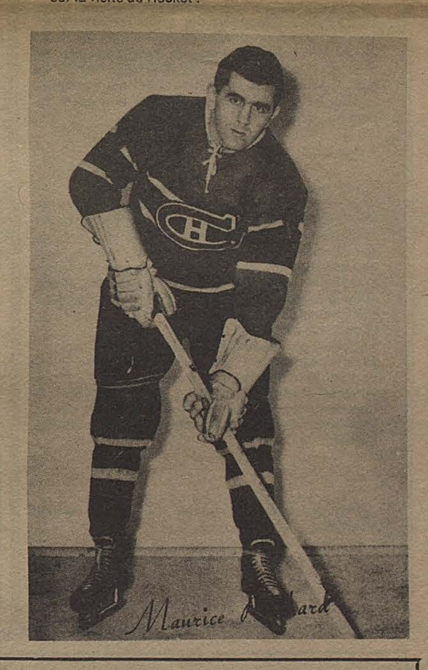
Le dialogue, la discussion, fut dirigé par M. Jean Mongenais, figure bien connue du milieu francophone. Lorsqu'on connaît l'imagination, la créativité, la verve et l'enthousiasme des Canadiens-Français, c'est presqu'un tour de force de diriger une discussion d'une façon ordonnée et démocratique. C'est ce qu'a réussi de main de maître l'administrateur des cours français à l'école secondaire de Belle Rivière.

La soirée était rehaussée par la présence de M. Omer Deslauriers, président du Comité des Affaires Franco-Ontariennes qui a adressé la parole avant et après les délibérations. M. Deslauriers a rappelé à l'assistance que dans l'expression ' collège communautaire', c'est le mot ' communautaire' qui est très important." Le collège est ouvert à toute la population, non pas seulement à ce qu'on appelle quelquefois pompeusement ' l'élite intellectuelle' mais à tous les échelons de la société. M. Deslauriers a poursuivi: "Il faut avoir l'audace de croire qu'on est accueilli et ne pas attendre d'avoir des finissants à l'école secondaire pour se pencher sur les problèmes que posera l'éducation en français au niveau collégial".

Plusieurs questions furent posées par ' l'animateur de la discussion' aux francophones présents, entre autre: ' Qu'est-ce que le Collège St Clair peut faire pour nous francophones?', ' Comment le Comité de Liaison devrait être formé?' Les résultats de la soirée: un comité démocratique a été formé de gens volontaires pour prendre le pouls du milieu francophone et déceler ses besoins et ses attentes: Mme Blanche Bénéteau, infirmière de Pointe aux Roches, Mme Gyliane Brassard, représentante de la région du Comité des Affaires Franco-Ontariennes, M. Edmond Chauvin de Paincourt, Mme Jeanne Mongenais de Windsor, et M. Pierre Pilon de C.B.E.F. sont les membres de ce comité.

C'est M. Alexandre Amprimoz, administrateur des cours français au Collège St Clair, qui a expliqué en début de soirée, avec verve et brio, le pourquoi de ce comité St Clair-Francophonie et le but de la soirée (voir éditorial page 2).

M. Bruce McAusland a remercié l'auditoire, s'est dit très satisfait de la soirée et a assuré les francophones de sa pleine et entière collaboration.



Dans notre prochain numéro

Bilan des activités du Centre Culturel Tournesol de Windsor pour l'année 77-78

Editorial

Histoire d'un griffon

Le nouvel administrateur des programmes français au Collège Communautaire Saint Clair de Windsor, M. Alex Amprimoz a adressé la parole dernièrement à la rencontre St Clair-Francophonie. Il a débuté son exposé par une allégorie historique entre les armoiries du Collège St Clair et une page d'histoire francophone de la région; celle du Sieur Cavalier de La Salle. En effet, de dire M. Amprimoz, ' comme par un heureux hasard, le griffon, animal fabuleux de l'Antiquité, moitié aigle et moitié lion, constitue la partie principale de l'écusson du Collège St Clair. Le griffon était aussi le nom du navire du Sieur Cavalier de La Salle qui a baptisé le beau lac de la région du nom de ' Ste-Claire, en l'honneur de Ste Claire d'Assise, dont la fête était célébrée ce jour là'.

Les pionniers de notre belle région sont donc des Français, des gens de tête et de coeur; des érudits qui étudiaient le ciel et ses constellations [peut-être des rêveurs, comme certains se sont plûs à les appeler], mais aussi des gens courageux remplis de cran, de courage et de volonté; des gens religieux qui baptisaient les accidents géographiques, les postes d'établissement, des noms du saint du jour.

Ceci peut nous amener à deux questions: ' Qu'avons-nous fait nous Canadiens-Français de la région, de notre fierté de Canadien-Français, de Canadien-Français catholique?' " Comment nos ancêtres, nos pionniers réagissent-ils dans l'au-delà, en voyant notre attitude quelquefois peureuse devant la revendication de nos droits, comme une des entités fondatrices de notre beau pays?"

Les réponses peuvent être multiples et très diversifiées. Je vous laisse le soin de répondre vous-même personnellement à la première interrogation. Pour ce qui est de la deuxième, ne croyez-vous pas que les âmes immortelles de nos ancêtres Français et Canadiens-Français, tels Maisonneuve, Jeanne-Mance, Louis-Hébert, Louis-Hémon, Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeoys, Champlain, Jolliette, le Père Marquette, La Vérendrye et sans oublier le Sieur Cavalier de La Salle, ne doivent pas souvent vouloir nous insuffler un peu de leur vaillance, un peu de leur esprit du risque et d'aventure. ? . . .

Vous connaissez sûrement la belle chanson ' Les Noms Canadiens'. ' Vos noms, Canadiens, viennent de France, et on y voit resplendir la vaillance, brûler le glaive et rayonner la lance comme aux combats que livraient nos aïeux'. Et suit ensuite une énumération de tous les noms de nos pionniers entre autre Frontenac, Lévis, Montcalm, etc., et une autre énumération des beaux noms des familles Canadiennes-Françaises...

' Comme le dit un vieil adage
Rien n'est plus beau que son pays
Et de le chanter c'est l'usage
Le mien, je le chante à mes amis'

Vous avez sûrement reconnu un couplet de ' O Canada mon pays, mes amours', texte écrit par un des Pères de la Confédération, Georges-Etienne Cartier.

Ainsi se termine l'histoire du griffon...est-elle terminée?

Lise Gagnon

Le Rempart

Enregistré comme courrier deuxième classe. Permis 02903.

Le Rempart est publié par les Publications des Grands Lacs Inc. 2418 ave Central, Windsor, Ont., N8W 4J3. Téléphone: 948-4139

Président: M. Jean Mongenais

Rédactrice-gérante: Lise Gagnon
Conseiller publicitaire: Hélène Bontront
Maquettiste: Marie-Ann Huot
Responsable des abonnements: Agnès Paquette

Abonnements

Au Canada, $5.00 par année
Au Etats-Unis, $7.50 par année
Ailleurs, $10.00 par année

N.D.L.R. - Cette lettre ouverte à William Davis est tiré de la page éditoriale du journal 'Le Droit' [13 février, 1978].

Lettre ouverte à William Davis

Cher Monsieur Davis,

Depuis que vous avez écrit à la présidente de l'Association canadienne-française de l'Ontario, le 15 décembre dernier, pour l'informer qu'elle était "hors d'ordre" en demandant de rendre le français officiel en Ontario, et que le gouvernement (notre gouvernement) n'avait pas l'intention, "en ce moment, de prendre la moindre mesure visant à faire du français une langue officielle dans la province", avez-vous remarqué qu'ici et là dans la province, de fortes voix se sont élevées pour dénoncer votre décision?

Il est possible que vous ayez aussi reçu des messages de félicitations pour avoir pris la position "courageuse" de défendre la tradition orangiste et "Tory" de cette province, mais je parie que les dénonciations ont été plus nombreuses, en commençant par celles des partis d'opposition à la Législature qui vous auraient volontiers accordé leur total appui si vous aviez eu la "faiblesse" de prêter une oreille favorable à la demande de l'ACFO.

Mais il y a aussi les députés fédéraux qui vous ont regardé avec de gros yeux et vous ont dit de gros mots; pas juste des francophones comme Jean-Robert Gauthier et Marc Lalonde, mais même le député de St. Paul's, Ont., John Roberts, notre secrétaire d'Etat.

Comme si ce n'était pas assez, voici que le Commissaire aux langues officielles, Max Yalden, a déclaré cette semaine que le gouvernement que vous dirigez devrait reconnaître le français comme langue officielle dans la province. Serait-ce que vous avez pris une mauvaise décision ou que tout ce beau monde ne vous comprend pas?

Heureusement qu'il y a la presse... Mais non, M. Davis, il n'y a même pas la presse. Le Toronto Star, le Montreal Gazette, le Globe and Mail, et le Citizen d'Ottawa, pour ne nommer que ces quatre quotidiens anglais, vous ont ouvertement blâmé. Ils ont dit que votre geste était honteux, insultant, que vous étiez paternaliste, que vous traitiez les Franco-Ontariens comme des citoyens de deuxième classe, et des tas d'autres méchancetés semblables. Ca fait beaucoup de monde qui ont tort contre vous seul qui avez raison...

Vous dites que si le français était déclaré langue officielle en Ontario, ce ne serait là qu'un geste symbolique. Peut-être que oui, peut-être que non, dépendant du sérieux du gouvernement qui passerait une telle législation. Les Franco-Ontariens savent bien, eux aussi, qu'il s'agit surtout d'un symbole et que le plus important est d'offrir des services en français. Mais, voyez-vous, ils y tiennent au symbole, c'est pour ça qu'ils le demandent. Ils y tiennent parce qu'il serait une indication non équivoque que le gouvernement est sérieux quand il parle de fait français dans cette province. Ils y tiennent aussi parce que ce serait une indication que l'ère du compte-goutte est terminée et que le gouvernement est déterminé à agir avec équité et logique à l'endroit du demi-million de Franco-Ontariens.

Vous ne voulez pas répéter les erreurs du gouvernement fédéral, M. Davis? Grand bien vous en fasse! Personne ne vous a demandé de copier les programmes du fédéral. Vous êtes même dans l'heureuse situation où vous pouvez profiter de l'expérience d'autrui pour vous assurer de meilleures chances de succès. Non seulement de l'expérience fédérale d'ailleurs, mais également celle du Nouveau-Brunswick.

Vous voulez vraiment l'unité du Canada, M. le Premier ministre? Vous voulez vraiment que les Canadiens fassent preuve d'une plus grande ouverture d'esprit? Vous voulez vraiment l'égalité entre les francophones et les anglophones de ce pays? Alors vous êtes dans la situation la plus désirable qui se puisse imaginer pour prouver la sincérité de vos propos. Donnez au français le statut de langue officielle en Ontario. Ca vaudra beaucoup mieux que vos visites au Carnaval de Québec!

Guy LACOMBE

Avis à nos lecteurs

N.D.L.R. - Nous invitons nos lecteurs à nous faire parvenir des lettres dans lesquelles ils pourraient émettre des opinions, des idées personnelles, sur les sujets de l'heure, ou sur d'autres sujets de leur choix.

Seulement les lettres en français dûment signées, pourront être publiées, et le signataire de la lettre sera pleinement responsable des idées avancées dans son exposé.

La rédaction se réserve le choix des lettres à publier [vu le manque d'espace pour le moment] et aussi pour éviter surtout que le journal devienne une tribune pour régler des conflits personnels ou des conflits d'intérêt.

La Rédaction

Nous offrons des abonnements à $5.00 par année. Voici notre adresse:

Veuillez remplir ce formulaire et nous le retourner par courrier.

Le Rempart
a/s Agnès Paquette
2418 Central
Windsor, Ontario
N8W 4J3

CI-JOINT MON FORMULAIRE D'ABONNEMENT

NOM...

ADRESSE POSTALE..

VILLE.......................... PROVINCE.....................

CODE POSTAL..

TELEPHONE..

Pierre Gravelle, sous-Ministre adjoint pour le Ministère de la Justice

Ottawa, le 21 février 1978 - Le ministre de la Justice, Ron. Basford, a annoncé aujourd'hui que la Commission de la Fonction publique a nommé Pierre Gravelle au poste de sous-ministre adjoint de la Justice chargé de la planification et de l'élaboration de la politique; la nomination entre en vigueur le 3 avril 1978.

M. Gravelle est actuellement le sous-ministre adjoint, direction générale des programmes de la sante, au ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre social.

Né à Ottawa le 8 avril 1941, M. Gravelle a reçu son diplôme en droit de l'université d'ottawa et a été reçu au Barreau du Québec en 1967. Il a été conseiller juridique et secrétaire de la corporation du Centre national des arts pendant quatre ans avant de se joindre à la Division des relations fédérales-provinciales du Bureau du Conseil privé en 1971. En 1972 et 1973, il a été détaché comme adjoint au secrétaire principal du premier ministre, revenant au Bureau du Conseil fédérales-provinciales. C'est en 1975 que M. Gravelle a assumé ses fonctions actuelles au ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre social.

En faisant l'annonce, M. Tassé a fait remarquer que M. Gravelle, de par son expérience en droit et son travail dans les relations fédérales-provinciales, s'avérera d'un apport inestimable dans son nouveau poste. La direction de la planification et de l'élaboration de la politique a la responsabilité de cerner les questions juridiques émergentes et de proposer des mesures apporpriées à leur égard, de même que celle de recommander au ministère ce que doivent être les priorités du ministère et ses activités de recherche. Elle analyse des propositions émanant de la Commission de réforme du droit et d'autres sources et voit comment ces propositions pourraient être mises en oeuvre.

La direction, également, mène des consultations et parraine des expériences et programmes en collaboration avec les provinces pour l'amélioration du système juridique canadien.

M. Gravelle est marié à Marguerite Labbé et ils ont trois enfants.

Prévisions d'activités 1978

A.C.F.O. - Conseil Régional Windsor-Essex

Le conseil régional de l'Association Canadienne-Française de Windsor-Essex lors de la rencontre le 20 février 1978, a décidé d'entreprendre un NOUVEAU DEPART.

Tous les membres présents étaient d'accord que le conseil régional, cette année, devrait oeuvrer de façon énergique pour faire en sorte que l'ACFO devienne véritablement la voix des francophones dans la région. Pour ce faire, le conseil régional s'engage à travailler avec les francophones et les anglophones dans les domaines suivants:

Education

Reconnaissant que la question scolaire demeure toujours une priorité pour la majorité des francophones dans la région de Windsor, le conseil régional s'engage à oeuvrer de façon énergique dans le domaine de l'éducation.

A. au niveau secondaire

1. le conseil régional travaillera avec le comité d'action et ou autres organismes tel que P.E.P., A.E.F.O., A.P.I. afin de renseigner et de sensibiliser la population à la question de l'école secondaire de langue française.
2. le conseil régional essayera d'encourager les gnes à être fiers de leur langue française et à avoir à coeur la construction de leur école de langue française.
3. le conseil régional travaillera avec les Comités consultatifs de langue française et le comité d'action pour assurer que les francophones de Windsor-Essex aient une école secondaire de langue française qui sera en mesure de satisfaire aux besoins de la population francophone.
4. le conseil régional encouragera les parents à envoyer leurs enfants à cette école de langue française.

suite à la page 8

Nos lecteurs nous écrivent

Le 15 février 1978

Monsieur Walter Baker
Député fédéral de Grenville-Carleton
Chambre des Communes
Ottawa, Ontario

Monsieur,

En ne permettant pas au projet de loi du député Jean-Robert Gauthier d'aller en Comité parlementaire vous avez à nouveau fait reculer la cause du fait français au Canada.

Ce projet de loi aurait permis à la loi sur les langues officielles de s'appliquer à toutes les législations fédérales. De plus, l'amendement au Code pénal que nous réclamons depuis si longtemps, aurait facilité l'obtention de procès en français.

Votre position sur le bilinguisme est bien connue et n'est pas nouvelle. Vous avez toujours été un farouche adversaire de tout ce qui peut améliorer le sort des francophones, spécialement de ceux qui sont en état de minorité.

Vous êtes l'incarnation même de la position ambigue du Parti Conservateur sur les langues officielles. Vous êtes pour le principe, mais vous vous opposez à toute mesure d'application, sans suggérer quoi que ce soit en retour.

Vous avez qualifié de 'provocants' les commentaires de ceux qui dénoncent l'attitude du Premier Ministre Davis face aux Franco-ontariens. Nous, nous vous disons que ce sont les propos de M. Davis et les vôtres qui sont provocants pour une minorité qui attend la reconnaissance de ses droits depuis 111 ans.

Bien à vous,

Gisèle Richer, présidente générale

Un voyage en France pour nos jeunes Ontariens

Le 8 juillet, vingt-quatre jeunes Ontariens de 18 à 25 ans quitteront Toronto à destination de la France pour y observer pendant trois semaines différents aspects de la vie culturelle, économique et politique.

La Direction des services aux élèves et des projets spéciaux, au ministère de l'Education de l'Ontario, assumera les frais de transport aérien de Toronto à Paris. En France, les visiteurs seront les hôtes du gouvernement et logeront dans des maisons privées et des auberges de jeunesse. En août, dans le cadre de ce programme d'échange, vingt-quatre jeunes Français visiteront l'Ontario.

Seuls participeront à ce programme les jeunes Ontariens qui maîtrisent leur français et manifestent un vif intérêt et une participation active aux activités culturelles et sociales de leur milieu.

Les candidats pourront obtenir des formules de demande en écrivant, au Programme d'échanges éducatifs, ministère de l'Education, 19e étage, édifice Mowat, Queen's Park, Toronto, M7A 1L2. Celles-ci devront être retournées, dûment remplies, avant le 1er avril, 1978.

Stage en Danses Récréatives et Folkloriques

Le Conseil canadien des Arts populaires offre en Ontario quatre stages de danses. Un de ces stages aura lieu à l'école Saint-Joseph de Cochrane, les 11 et 12 mars prochains.

Les danses seront enseignées par M. Serge De Maisonneuve, professeur dans les CEGEP de Montréal et intéressé à la danse folklorique depuis au moins 15 ans.

Les enseignants intéressés à élargir leur répertoire de danses récréatives et folkloriques sont priés de communiquer avec Mme May Blais, coordonnatrice, école Saint-Joseph, Cochrane, POL 1CO, téléphone (705 (272-4354.



Nouveau Service de l'Oteo à l'Intention des Enseignants du Secondaire

Afin de répondre plus adéquatement aux besoins des enseignants des écoles secondaires de langue française, l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario a décidé de faire parvenir sans frais, aux conseils scolaires, des copies de certaines de ses émissions. Voici la liste des titres retenus par l'OTEO.
En sciences: autonomie; Autour de moi
En histoire: Canadiens, Canailles, Canayens; En se racontant l'histoire d'ici.
En français: Les fables de la Fontaine
En sciences d'environnement: Faire et défaire; Vivre comme du monde
Histoire franco-ontarienne: Grandeur nature (Sénateur Belcourt)
En Géographie: Pays et peuples
En éducation physique: Les Olympiens; Le ski de randonnée

En plus, chacun des conseils scolaires devrait recevoir les épisodes de la série Villages et Visages se rapportant à leur coin de pays.

Il ne faudrait pas manquer cette occasion de vous familiariser avec les émissions de votre télévision éducative. Pour plus de détails, contacter le responsable de votre Centre de ressources ou votre directeur d'école.

Omer Deslauriers ne veut pas connaître le même sort que les Palestiniens

par Claude Tremblay

OTTAWA — C'est parce qu'il ne veut pas connaitre le même sort que "les Palestiniens à la recherche d'un pays" que le président du Conseil des Affaires franco-ontariennes (CAFO), M. Omer Deslauriers, demande des garanties légales pour la langue et la culture françaises en Ontario.

S'adressant à une cinquantaine de membres des clubs Richelieu Laporte et Orléans, hier soir, M. Deslauriers a expliqué que "c'est le début d'un temps nouveau" pour les Franco-Ontariens.

"Finie la vie franco-ontarienne en vase clos... le temps où les organismes discutaient dans des sous-basements d'églises... les salles paroissiales... finies les universités privées... les écoles privées et même les journaux privés. On entre de plein pied dans la vie publique", dit-il.

Par contre, cette nouvelle vie comporte certains risques. Comme il l'a mentionné plus tôt cette semaine lors d'un colloque sur la vie franco-ontarienne, cette sortie "en plein air" peut provoquer "un rhume et une pneumonie".

C'est pourquoi, à son avis, "la sortie de la serre chaude" doit s'accompagner de garanties légales pour la langue et la culture.

"On a besoin de législation pour se protéger. Les anglophones, poursuit-il, ne peuvent pas comprendre ça. C'est facile pour eux, ils ont Queen's Park".

Reconnaissance

M. Deslauriers a donc demandé que la langue française soit reconnue au même titre que la langue anglaise en Ontario.

"Je me demande pas un statut officiel d'expliquer le président du CAFO, car je me demande si, au point de vue juridique, l'anglais est officiel. C'est la langue d'usage... comme l'italien l'est en Italie..."

Le temps est aussi venu, continue-t-il, que le gouvernement ontarien reconnaisse les contrats (testaments et autres) rédigés en langue française.

Un espoir

Tout n'est pas perdu. Interrogé à l'issue de la causerie, M. Deslauriers qui a été chaudement applaudi par les membres Richelieu a expliqué au journaliste du DROIT que tel que recommandé par le CAFO, le gouvernement de l'Ontario ne parle plus de bilinguisme mais bien de "services en langue française".

"Le mot bilinguisme, d'opiner le président Deslaurier, causait un ressac chez les anglophones du Sud de l'Ontario. En utilisant services en langue française, ils sont beaucoup moins réticents et ne se croient plus obligés d'apprendre à parler le français".

Par la suite, le président du CAFO a dit qu'il aimerait bien voir les ministères ontariens de la consommation, des universités et du tourisme embaucher chacun un coordonnateur en langue française.

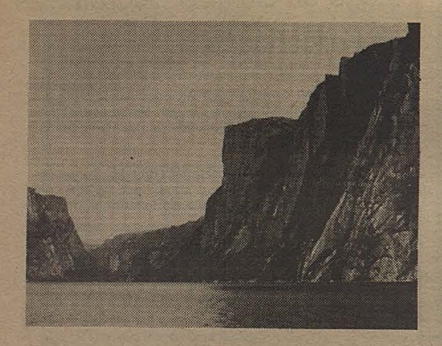
Présentement, on retrouve des coordonnateurs de langue française aux ministères des Affaires du Nord, de la Justice, de la Culture, de la Santé ainsi que des Services sociaux et communautaires. Leur travail consiste à assurer des services pour les francophones.

Tiré du Droit

Un de nos parcs nationaux...

Le parc national de Gros Morne, situé sur la côte occidentale de Terre-Neuve, occupe une superficie d'environ 1,200 kilomètres carrés.

Plusieurs sentiers permettent aux visiteurs de découvrir la végétation et la faune du parc. Ceux qui empruntent les sentiers qui mènent au sommet de Gros Morne et à l'étang Western Brook sont récompensés de leurs efforts par les panoramas exceptionnels qu'ils y trouvent.



Activités

La mer joue un rôle tellement important dans l'histoire de Gros Morne que les croisières d'excursion sont l'un des moyens les plus agréables d'explorer la côte et les environs de Bonne-Baie.

Les pêcheurs locaux vous loueront des embarcations pour les croisières ou les expéditions de pêche. Le pêcheur peut tenter sa chance en eaux douces et en eaux salées. Dans les premières, il trouvera la truite mouchetée et le saumon de l'Atlantique et, dans les secondes, le maquereau et la morue. Ce sport est soumis aux règlements de la pêche du gouvernement de Terre-Neuve.

La baignade en eau salée est possible en plusieurs endroits. La vaste plage de sable fin de la baie Shallow est excellente pour les baigneurs qui veulent éviter les foules. La température de l'eau se maintient à près de 20° C aux mois de juillet et août.

Afin de comprendre et d'apprécier pleinement le milieu complexe du parc, on encourage les visiteurs à participer au programme gratuit d'interprétation de la nature dirigé par un naturaliste de profession et son personnel. Ce programme comprend des promenades-causeries ainsi que des causeries illustrées.

Après l'affluence des visiteurs durant l'été, la plupart des services cessent leurs activités, mais le parc reste ouvert toute l'année pour ceux qui veulent faire des randonnées et admirer les merveilles de la nature.

En hiver, les sportifs peuvent s'adonner à la raquette et au ski de fond.

Logement

Plusieurs terrains de camping ont été aménagés au nord de Rocky Harbour, où se trouve l'administration du parc, et à Woody.

Dans le voisinage du parc, il existe plusieurs établissements commerciaux, dont des motels et des maisons d'accueil pour touristes.

Voies d'accès

Le parc national de Gros Morne est facilement accessible en voiture. La route 430, qui traverse le parc, rejoint la route transcanadienne à Deer Lake.

Rocky Harbour est situé à 72 kilomètres au nord-est de Deer Lake et à 126 kilomètres de Corner Brook.

Deer Lake est doté d'un aéroport moderne et est relié au parc par plusieurs autobus commerciaux. Gros Morne est aussi accessible par bateau. Il n'existe pas d'installations spéciales à cette fin, mais plusieurs villages ont un quai en bonne condition et Bonne-Baie offre des mouillages sûrs.

Restaurants

Le parc national de Gros Morne n'a aucun restaurant. Cependant, vous trouverez le Ocean Room à Rocky Harbour et le Deer Lake Motel à Deer Lake. Il ne faut pas vous attendre à un repas gastronomique mais ces deux restaurants offrent des plats simples à des prix raisonnables.

Renseignements

On peut écrire à: Parc national de Gros Morne, C.P. 130, Rocky Harbour, Bonne-Baie, Terre-Neuve A0K 4N0, ou téléphoner à: Rocky Harbour (709) 2417.

Permis

*véhicule		pêche	
1 an	$10	1 an	$4
4 jours	$ 2	camping	
1 journée	$ 1	1 journée	$3. à $6

*Dans la plupart des parcs

Parcs Canada, Division de l'information
400 ouest, avenue Laurier, Ottawa K1A 0H4

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

Sur la scène provinciale et nationale

Six mois de perdus pour les francophones hors Québec —Gauthier

par France Pilon

MONTREAL — Les francophones hors Québec "ont perdu six mois" puisque aucune action concrète visant une amélioration de leur sort, n'est venue clôturer la Conférence inter-provinciale, dont les travaux ont pris fin, hier, à Montréal.

Tout comme à St. Andrews, en août dernier, la Fédération des francophones hors Québec est venue hanter les couloirs du Château Champlain, lieu de la rencontre, dans l'espoir de revenir vers ses membres avec un engagement ferme des provinces anglophones d'améliorer, par des mesures concrètes les services éducatifs pour les minorités de langue française.

Or, selon M. Hubert Gauthier, directeur général de la FFHQ, il n'y a eu aucune évolution depuis St. Andrews et il "faut se demander s'il y a une réelle volonté chez les dirigeants provinciaux de changer quelque chose."

La déclaration de principe adoptée par les premiers ministres à l'issue de leurs entretiens, ne permettra pas, aux dires de M. Gauthier d'enrayer l'assimilation des francophones dans les provinces majoritairement anglaises, de mettre un frein au conflit scolaire de Bathurst, d'accélérer l'implantation d'un conseil homogène de langue française en Ontario ou l'établissement de réseaux d'écoles françaises au Manitoba.

Visiblement amer devant l'inaction des gouvernements et le manque d'action précise, le directeur de la FFHQ s'est dissocié des propos des premiers ministres à l'effet qu'il y a eu progrès "évident", comme en témoigne le rapport du Conseil des ministres de l'Education.

Selon la FFHQ, le rapport ne reflète pas la réalité parce que certaines données seraient "gonflées"; et qu'il est muet quant à des mesures que devraient mettre en place les provinces pour assurer une meilleure égalité de services avec leurs concitoyens.

La FFHQ se refuse à jeter le blâme sur le Québec, qui a présenté à la conférence le principe de la juridiction exclusive des provinces laissant à ces dernières carte blanche dans l'organisation des services éducatifs à leur minorité. "On n'a pas demandé au Québec de menoter notre bataille", a répondu M. Gauthier à une question d'un journaliste qui lui demandait si, à toutes fins pratiques, le Québec n'avait pas "laissé tomber les francophones".

Loin de se décourager cependant, M. Gauthier a indiqué l'intention ferme de son association de poursuivre la lutte en faisant des pressions auprès de chaque gouvernement provincial.

Tiré du Droit

Juneau rencontre les députés du caucus des minorités

OTTAWA — Après une rencontre d'une heure et demie, hier, avec le nouveau sous-secrétaire d'Etat, M. Pierre Juneau, les députés du caucus des minorités estiment avoir enfin établi un lien direct avec la bureaucratie du Secrétariat d'Etat.

"Il y aura beaucoup plus de consultation à l'avenir", a déclaré, hier, le député libéral de Madawaska-Victoria, M. Eymard Corbin, à l'issue de la réunion en privé avec M. Juneau.

M. Corbin et les autres députés libéraux représentant des circonscriptions à l'extérieur du Québec qui comptent des communautés françaises se sont regroupés en mini-caucus, il y a quelques semaines, avec l'intention de participer plus activement au débat sur l'avenir des minorités francophones.

L'un des instigateurs de ce mini-caucus, le député d'Ottawa-Vanier, M. Jean-Robert Gauthier, avait proposé que les députés entreprennent une tournée à travers le pays afin de rencontrer les diverses associations francophones. Avant d'entreprendre une telle consultation, les députés ont cependant décidé qu'il leur fallait prendre contact avec tous ceux qui ont trempé dans ce dossier au cours des dernières années.

Ayant rencontré, la semaine dernière, le président du groupe de l'unité nationale, M. Paul Tellier, les députés avaient choisi comme invité, hier, le nouveau sous-secrétaire d'Etat.

Interrogés à l'issue de la réunion, M. Corbin et le député de Glengarry-Prescott-Russell, M. Denis Ethier, n'ont pas hésité à affirmer que tous les membres du mini-caucus trouvaient très encourageante l'arrivée de M. Juneau dans le dossier des minorités francophones. "Il y aura une meilleure compréhension au Secrétariat d'Etat", a commenté M. Ethier.

Quant à M. Corbin, il croit que la rencontre d'hier aura permis aux députés qui représentent des minorités francophones hors Québec d'obtenir l'assurance qu'ils pourront participer activement à l'élaboration et la mise en oeuvre des programmes touchant les communautés françaises du pays.

Le député de Madawaska-Victoria a bien tenu à préciser que le mini-caucus n'avait aucunement l'intention de dérober quelque pouvoir que ce soit au Secrétaire d'Etat, M. John Roberts, et que ce dernier avait d'ailleurs réagi favorablement à cette initiative. "On doit reconnaître que les députés sont habilités à parler au nom des minorités francophones", a-t-il ajouté.

Selon MM. Corbin et Ethier, les tactiques de confrontation de la Fédération des francophones hors Québec continuent à préoccuper les membres du caucus des minorités mais aucune rencontre avec ce groupe n'est prévue. Selon M. Corbin, la FFHQ et le caucus des députés ont le même objectif, soit d'améliorer le sort des francophones hors Québec, mais il est clair qu'il existe un profond désaccord sur les moyens à prendre.

Si le caucus des minorités n'a décidé d'aucune action précise pour faire la paix avec la FFHQ, le député Ethier a décidé néanmoins de prendre "personnellement" l'initiative de rencontrer les dirigeants de la Fédération. "J'aimerais revenir à la base", a dit M. Ethier, expliquant qu'il serait possible, selon lui, pour la FFHQ et les députés fédéraux de redéfinir leurs positions face à un objectif commun. M. Ethier comprend mal que la FFHQ ait choisi de s'en prendre constamment aux gouvernement fédéral, alors que les problèmes majeurs des minorités francophones relèvent des provinces. "C'est un jeu dangereux", a-t-il déclaré.

Tiré du Droit

Le système métrique — ça s'apprend

30 P'TITES MINUTES avec Florian Carrière

(Première partie)

• La Patente ou

L'Ordre de Jacques Cartier

par Guy O'Bomsawin

En 1927 était fondé à Ottawa un organisme qui a suscité pendant plusieurs années la curiosité d'une foule de gens, tant par l'importance de son action à l'échelle nationale que par la discrétion avec laquelle ses membres (inconnus des non-initiés) en assuraient le fonctionnement.

Quel a été son impact véritable au sein de la société francophone du Canada?

Par quelle formule magique cet organisme, qui avait quand même pignon sur rue sous le nom de l'Ordre de Jacques Cartier, a-t-il pu regrouper partout à la fois autant de compétences?

Le témoignage de Florian Carrière, un ancien membre actif de plusieurs cellules outaouaises de "la Patente", apporte beaucoup de réponses aux questions qui surgissent.

Cinquante ans plus tard, que reste-t-il de l'Ordre de Jacques Cartier?

Je ne crois pas que ça vive où que ce soit; du moins sur le double plan national et provincial. On m'a dit qu'il y aurait encore quelques cellules isolées dans l'Ouest canadien, dans le Nord de l'Ontario et peut-être au Nouveau-Brunswick.

Au Québec, l'Ordre — "la Patente" — se serait scindé pour laisser place à l'Ordre de la renaissance et à l'Ordre de Jean-Talon. A l'heure actuelle je suis sans nouvelles de quelque organisme ou groupuscule que ce soit, mais je crois qu'un certain noyau continue à exister.

Cette dissolution date de combien d'années?

D'une dizaine d'années. Vers 1968-1969, l'Ordre avait cessé d'exister à titre d'organisme national, parce que certains membres souhaitaient que l'action se continue à l'échelle strictement provinciale.

Cette régionalisation, pour employer un terme connu, aurait donc entraîné la disparition des cellules provinciales?

Dans la plupart des provinces, les cellules ont fait un temps et se sont mises à disparaître graduellement. Tout ce qui reste, de fait, ce sont des fonds administrés par des syndics, et ces fonds devraient servir éventuellement à l'Ordre, en tant qu'organisme indépendant, ou être remis en partie à d'autres institutions francophones.

Quelle pouvait être l'actif de "la Patente", au moment de sa dissolution?

L'actif de l'Ordre n'a jamais été très très important, parce qu'on avait pour principe non pas de dépenser follement l'argent, mais de l'utiliser au fur et à mesure pour créer des organismes francophones ou envoyer des délégations à Rome ou ailleurs pour défendre les intérêts des Canadiens français à travers le Canada. Lors de la dissolution, on avait donc certains montants, et l'Ontario a hérité, je crois, de $25,000.

Les sommes recueillies correspondaient-elles à un prorata?

Oui, mais pas à celui d'une population provinciale ou régionale. En réalité, on fixait un montant per capita pour les membres d'une même province, et on se retrouvait avec un budget viable, normalement grossi par des dons perçus ici et là.

Et la part du Québec dans tout ça?

C'était la plus importante. Je n'ai pas d'ordre de grandeur, mais j'imagine qu'elle a dû facilement dépasser les $100,000. Avec l'argent amassé chaque année, on a pu acheter un immeuble à Ottawa. Sa vente, rendue nécessaire à la suite des événements, a rapporté un montant appréciable; ce qui a permis de créer des fonds de réserve et d'effectuer un certain nombre de placements.

Quel était le montant du budget annuel?

Le montant réel du budget de l'Ordre? Je ne l'ai jamais connu. C'était très difficile de savoir de quel ordre il était, puisque seuls les chanceliers avaient accès à ce genre de renseignements.

Lorsque vous parlez de la propriété que l'Ordre avait à Ottawa, faites-vous référence à un édifice connu?

Oui. Il s'agissait d'un édifice de la rue King Edward, sans caractéristiques particulières, qui existe encore. L'Ordre de Jacques Cartier y avait ses bureaux au premier étage, tandis que le second était loué comme appartement. Le bâtiment est situé près du bain Champagne (pour ceux qui sont familiers avec ce secteur de la ville).

Une société secrète?

L'Ordre a été fondé en quelle année?

En 1927. C'est le curé de la paroisse Saint-Charles, à Ottawa, monseigneur Barette, qui en a été l'instigateur. Il a été appuyé par quelques fonctionnaires et des hommes d'affaires qui trouvaient que la place des francophones dans la fonction publique fédérale n'avait rien d'exorbitant.

Ils avaient accompli leurs premiers efforts en côtoyant des Francs-maçons, et en réussissant à obtenir leur livre de règlements et d'initiation. C'est à partir de ces règlements que l'Ordre a été structuré, avec cette différence fondamentale que les éléments francophones et catholiques y étaient incorporés.

Comment ont-ils pu se procurer ces documents, sachant que les Francs-maçons sont anti-francophones et anti-catholiques?

L'histoire ne le dit pas. On présume qu'ils les ont subtilisés ou encore qu'un Franc-maçon a fait du "coulage". Ça arrive n'importe où ça!

A partir de là, l'Ordre s'est défini comme étant un organisme francophone au service des Canadiens français.

Dans ce temps-là, on ne parlait ni de Québécois ni de Franco-ontariens. Tous les francophones du Canada étaient des Canadiens français.

Il faut admettre cependant qu'étant en majorité au sein de "la Patente", les Québécois ont eu beaucoup d'influence sur l'orientation nationale du mouvement, et cette situation était considérée comme tout à fait normale.

L'Ordre avait-il un caractère secret, de société fermée?

Au tout début, évidemment, on ne choisissait qu'un tout petit nombre d'initiés. Cette pratique s'est d'ailleurs continuée pendant assez longtemps.

Ce n'était ni un organisme politique, ni un mouvement appelé à se populariser. L'Ordre avait d'abord été fondé pour s'occuper des postes des francophones dans la fonction publique de la capitale nationale. Au fur et à mesure qu'il s'étendait d'une province à l'autre, l'Ordre en est arrivé à s'occuper des problèmes de tous les francophones du pays.

On a beaucoup parlé de secret quant à la devise de l'Ordre, mais à l'intérieur du mouvement on parlait surtout de discrétion. Il y a une nuance. En pratique, il nous était permis de dire certaines choses en ne soulignant pas d'où ça venait.

Evidemment, on a exagéré à un moment donné, et "on" ne voulait même pas qu'un individu dise à sa femme où il allait. Ça a pu créer certaines ambiguïtés, mais s'il était le moindrement intelligent, il pouvait parler de la Saint-Jean-Baptiste, de la Chambre de Commerce, etc.

Plus tard, on a quand même compris qu'il fallait que ce soit plutôt une question de discrétion, et non pas une affaire de secret absolu.

Y avait-il des amateurs d'espionnage et de contre-espionnage?

Oui, les "agents doubles" existaient, comme chez les Franc-maçons, les Chevaliers de Colomb, partout. Mais l'Ordre, quoi qu'on en dise, n'était contre rien ni personne en particulier, mais militait plutôt en faveur des Canadiens français. Par le fait même, il devait voir à ce que les nôtres aient leur propre place au soleil.

C'était une certaine forme de protectionnisme?

Oui et non, mais comme nos hauts fonctionnaires francophones étaient plutôt rares, et comme ils étaient assez surveillés, c'était quand même assez difficile d'agir autrement!

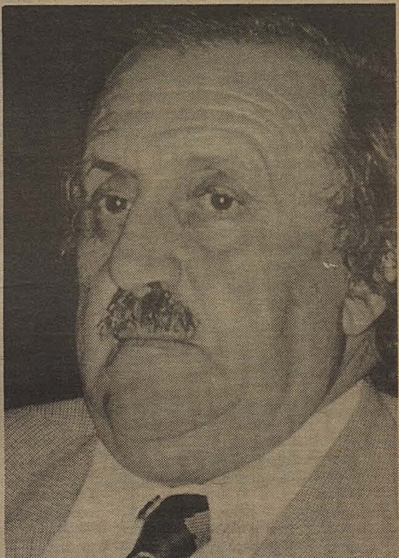
Pouvez-vous en nommer de ces hauts fonctionnaires?

Plusieurs d'entre eux sont morts. Il y avait l'ancien imprimeur de la Reine, Monsieur Cloutier; il y a eu Monsieur Desormeaux, ancien premier secrétaire de l'Assurance-chômage . . .

En fait, la plupart de nos hauts fonctionnaires et sous-ministres francophones, s'ils n'étaient pas membres de l'Ordre, étaient au courant de ses activités et entretenaient des relations avec ses membres.

Et favorisaient les francophones dans leur milieu...

. . . en autant que faire se pouvait, parce qu'ils n'avaient pas tout le système avec eux. Ce qu'ils pouvaient faire, c'était d'informer l'Ordre des postes qui pouvaient être offerts, afin qu'on renseigne nos membres et qu'ils se portent candidats. La collaboration se faisait surtout à ce niveau-là.



Florian Carrière, d'Ottawa, est un ancien membre actif de plusieurs cellules outaouaises de l'Ordre de Jacques Cartier. Il oeuvre toujours pour le mieux-être des francophones, à titre notamment de membre du Conseil de la vie française en Amérique et en tant que nouveau président du Conseil des écoles séparées d'Ottawa.

SUITE A LA PAGE 7

30 P'TITES MINUTES . . .
SUITE DE LA PAGE 7

Pour essayer d'éliminer la discrimination?

C'est ça. Lorsqu'un concours était ouvert et que l'Ordre savait que tel ou tel francophone avait de fortes chances d'obtenir le poste, on faisait front commun derrière cette personne.

Ce genre d'action était menée chaque fois que nos membres en place dans la fonction publique nous indiquaient que les qualifications et les affiliations politiques ainsi que les amis d'un candidat constituaient déjà des facteurs de succès.

L'Ordre ne favorisait pas les individus; il voulait que la minorité francophone en arrive à quelque chose. Dans la pratique, il fallait agir de cette façon.

L'Ordre était-il différent de la franc-maçonnerie à ce point de vue-là?

Non. Quand la franc-maçonnerie trouvait qu'un homme avait une certaine valeur, elle favorisait elle aussi sa candidature.

Même si on voulait que les francophones occupent le plus grand nombre de postes possible chez les cadres du gouvernement fédéral, c'était assez irréaliste de croire qu'ils pouvaient répondre aux exigences de tous. L'Ordre, d'ailleurs, ne se contentait pas seulement d'amener des gens à occuper des emplois intéressants; il préparait également certains individus à entrer dans des fonctions déterminées, en faisant en sorte que ceux-ci occupent graduellement des postes qui les conduisaient aux niveaux visés.

Rien à cacher

Si le mouvement avait pignon sur rue à Ottawa, c'est dire qu'il était connu du grand public...

Evidemment. Nous avions une charte fédérale qui nous obligeait, à cette époque, à soumettre un rapport à chaque année au Secrétariat d'Etat.

L'Ordre n'a jamais été une organisation subversive, ou quoi que ce soit de ce genre.

La société anglophone s'opposait-elle à vos activités; le fait que la franc-maçonnerie savait que des individus étaient favorisés par "la Patente", créait-il des conflits ouverts?

Attention. Certains anglophones acceptaient le jeu mais ça ne veut pas dire qu'ils laissaient passer nos candidats facilement. Il ne faut pas oublier le fait que les anglophones n'ont jamais été vraiment au courant de l'Ordre et de ses activités; ils pouvaient en avoir une vague idée, sauf durant les dernières années.

Par contre, certains anglophones, faisant partie des Chevaliers de Colomb, savaient que l'Ordre existait, en ce sens qu'ils savaient que les francophones avaient une quelconque organisation.

Leur tolérance ne découlait pas seulement de l'existence des Franc-maçons et de l'Ordre de Jacques Cartier. Elle provenait de ce que plusieurs groupes avaient tendance à se former, ne fût-ce que sous la bannière de telle ou telle maison d'enseignement, ou de telle université. C'est ainsi qu'à une certaine époque, ce sont les universités McGill et Dalhousie qui prévalaient lorsqu'il s'agissait de combler des postes supérieurs exigeant des diplômes en droit; en industrie forestière, c'était l'université du Nouveau-Brunswick.

Vu le pouvoir parallèle que pouvait constituer à un certain niveau de décision l'existence de "la Patente" et de la franc-maçonnerie, le gouvernement n'en est-il pas arrivé à croire que des choses peu orthodoxes pouvaient se passer? N'y a-t-il pas eu des enquêtes policières portant sur vos activités?

Oui. Durant la dernière guerre, à l'occasion du plébiscite, il y a certains sénateurs, même des députés francophones, tel Teddie Bouchard, et certains anglophones qui se sont élevés contre l'Ordre de Jacques Cartier.

Le gouvernement a donc décidé de faire mener une enquête par trois représentants de la Gendarmerie royale. L'enquête s'est avérée en faveur de l'Ordre. Faut-il croire qu'au moins deux de ces policiers en question étaient membres de l'Ordre? Est-ce qu'ils auraient été assignés à cette enquête pour cette raison? Ça c'est une autre affaire.

En fait, on ne cachait rien. On publiait un bulletin largement diffusé à nos membres, et qui s'appelait *L'Emérillon*. D'autres publications étaient également à l'usage du public en général.

Comme tous les paliers de gouvernement étaient déjà bien renseignés sur les activités de l'Ordre, on se demande pourquoi il y a eu une enquête, si ce n'est tout simplement pour satisfaire à la demande de ceux qui s'inquiétaient des activités de "la Patente".

Pourquoi a-t-on appelé l'Ordre "la Patente"?

Je ne le sais pas. Personne ne le sait, mais probablement que les gens, pour ne pas dévoiler l'existence de l'Ordre, l'ont désigné sous ce nom. Il ne faut pas oublier que la discrétion frisait parfois le secret.

Dans le langage des Canadiens français, même avant la fondation de "la Patente", une patente était considérée comme une espèce de machin, d'affaire, d'invention quelconque qu'on ne connaissait pas trop, qu'on avait peine à décrire. On a donc fini par appliquer cette expression à l'Ordre, et les membres l'ont eux-mêmes adoptée.

N'y avait-il pas une attitude contradictoire en ce que "la Patente", bien que tenue sous le couvert de la discrétion, avait des publications et même un journal largement distribué, qui s'appelait *L'Emérillon*?

Les articles de *L'Emérillon* ne donnaient pas un compte rendu des assemblées des hauts dignitaires de "la Patente". Il s'agissait d'articles d'orientation, concernant le nationalisme.

Il y avait des articles de fond sur la situation des Canadiens français à travers le pays, ou sur celle des francophones au sein de la fonction publique fédérale et dans les grandes compagnies.

La situation économique était aussi mise en évidence. Certains articles, aussi, indiquaient clairement l'orientation de "la Patente".

SUITE A LA PAGE 8

Prévisions d'Activités de l'A.C.F.O. régionale

suite de la page 3

B. au niveau post-secondaire

Le conseil régional travaillera avec le Collège St Clair pour l'obtention de cours d'éducation permanente en français

C. conseil scolaire homogène

Le conseil régional s'engage à mettre sur pied un comité ad hoc qui lui aidera dans sa campagne d'éducation et de sensibilisation auprès de la population de Windsor-Essex au principe de conseil scolaire homogène français.

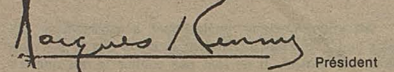
Action Politique

Le conseil régional entrevoie intensifier son action politique auprès de deux groupes en particulier
a) auprès des francophones pour faire en sorte que l'ACFO devienne véritablement la voix des francophones de cette région
b) auprès des anglophones afin de sensibiliser ces groupes aux droits et aux besoins des francophones de la région.

En termes concrets, l'ACFO se propose de
1. au sein du conseil régional, établir un comité d'action politique
2. rapprocher les associations de la ville et du comté
3. renforcir ses liens avec les différents organismes francophones afin de mieux connaître les besoins et les attentes de ceux-ci
4. viser à une meilleur entente et coordination auprès des organismes francophones en favorisant un échange réciproque d'informations entre organismes
5. établir un calendrier d'évènements des organismes francophones de la région dans le styple ACFO-INFO
6. par moyen de rencontres avec les divers organismes francophones et anglophones, sensibiliser la population au sujet de la loi cadre et de conseil scolaire homogène
7. travailler plus étroitement avec les médias francophones et anglophones
8. rencontrer les politiciens locaux, provinciaux et fédéraux afin d'obtenir leur appui face aux objectifs adoptés à l'assemblée générale (loi cadre, conseil scolaire homogène)
9. renseigner les gens sur la politique et les politiciens locaux

Culturel

Le conseil régional se propose de parraîner un projet d'emploi d'été pour étudiants. Les étudiants entreprendront une étude historique de la vie française dans la région de Windsor-Essex.



Président

Le conseil régional s'impliquera dans la planification et l'organisation des festivités de la St-Jean ainsi que de la Semaine Française.

Suzanne Bédard

Animatrice

L'énergie à meilleur marché

Pourquoi tant d'eau chaude?

Prendre un bain à deux est une façon d'économiser l'eau chaude... mais voici d'autres suggestions:

Pourquoi ne pas rester debout? En effet, pourquoi ne pas prendre une douche plutôt qu'un bain. Si quelqu'un met en doute l'économie possible, voici comment prouver votre affirmation:

Tout ce dont vous avez besoin est la baignoire et une règle à mesurer. A votre prochain bain, mesurez la profondeur de l'eau dans la baignoire avant d'y pénétrer vous-même.

La fois suivante, prenez une douche mais mettez la bonde en place pour éviter que l'eau ne s'écoule. Une fois l'opération terminée, mesurez la profondeur de l'eau accumulée dans la baignoire. Vous verrez qu'une douche nécessite pas mal moins d'eau.

Le régulateur de débit. On peut encore faire une économie d'eau en prenant une douche si la pomme à douche est pourvue d'un régulateur de débit.

Pendant la douche, on ne se tient pas toujours directement sous le jet d'eau. Durant ces moments il suffit de tourner la pomme vers le mur pour en ralentir le débit considérablement. Lorsque vous avez de nouveau besoin du plein jet d'eau, il suffit d'orienter la pomme à douche vers le centre de la baignoire.

Demandez au marchand de matériaux de construction de votre quartier s'il a de ces régulateurs en stock, et si vous faites construire votre propre maison, demandez à l'entrepreneur d'en installer un.

Si vous devez prendre un bain, utilisez une eau plus fraîche et en petite quantité. Le coût d'un bain est déterminé principalement par le coût de l'énergie utilisée pour chauffer l'eau. L'eau elle-même ne coûte à peu près rien. La quantité d'énergie utilisée dépendra de la quantité d'eau et de sa température.

Le tableau qui suit est pour une baignoire standard. Le volume d'eau dépend de la profondeur de l'eau (avant de monter dans la baignoire). On présume que l'eau a été chauffée à l'électricité au coût de 2 cents le kilowatt-heure (kWh).

COMBIEN VOUS COÛTE UN BAIN?

Profondeur de l'eau		Température de l'eau		
Pouces	Centimètres	Tiède (112° F, 50° C)	Chaude (140° F, 60° C)	Très Chaude (158° F, 70° C)
		cents	cents	cents
4	10	6	8	10
5	13	8	11	13
6	15	10	13	15
7	18	12	15	18
8	20	13	17	20
9	23	15	19	23
10	25	17	21	25

Energie, Mines et Ressources Canada, 588, rue Booth, Ottawa K1A 0E4

P&R 302

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

30 P'TITES MINUTES . . .

SUITE DE LA PAGE 8

On assisterait donc aujourd'hui à une régression, au chapitre des publications destinées à faire connaître, à l'échelle nationale, la situation des francophones?

Nous subissons certainement une très grande régression.

Par ailleurs, on a assisté à la dislocation de la société canadienne-française, au point de vue religieux; ce qui a démantelé presque automatiquement la consolidation à laquelle on en était arrivée, au niveau des efforts faits par les diverses collectivités francophones du pays.

Toute la structure de l'Ordre était fondée sur l'esprit paroissial. Comme l'Eglise avait une énorme influence sur toutes les associations, on s'est retrouvé tout à coup sans lendemain.

Je dois cependant préciser que si nous bénéficiions de l'appui du clergé, celui-ci n'a jamais dirigé "la Patente". Les prêtres pouvaient agir en tant qu'aumôniers mais, à ma connaissance, ils n'étaient pas autorisés à devenir membres de l'Ordre. Nous croyions que le clergé devait être disponible pour tous les fidèles, et qu'un organisme n'avait pas à le tenir captif.

Notre disparition a aussi été provoquée par le sentiment nationaliste québécois, qui devenait de plus en plus fort. Dans ce contexte, l'Ordre a subi une profonde scission idéologique dès qu'on a parlé de séparation. L'idée ne plaisait évidemment pas aux francophones hors Québec.

"La Patente" s'était toujours fait un devoir d'entretenir un sentiment nationaliste tout en évitant de s'inféoder dans une théorie politique quelconque. Je dois reconnaître que dans un milieu canadien-français, ce genre d'équilibre est très difficile à maintenir.

Tous ces phénomènes ont donc amené progressivement la disparition de l'Ordre, qui ne pouvait être maintenu à partir de principes, de buts et de stratégies qui n'avaient rien de commun. Ç'a été regrettable!

Un autre facteur qui a également ébranlé "la Patente", a été l'apport du gouvernement fédéral au financement des associations. L'Ordre avait pour caractéristique d'être le fruit du dévouement. Et ce sentiment était porté à un point tel que chaque membre, en plus de fournir sa cotisation annuelle, en payait une à la société Saint-Jean-Baptiste et une autre à l'Association de l'Ontario. Notre mouvement récupérait ces sommes et les remettaient aux organismes désignés.

Les dollars: un bien ou un mal?

Lorsque le bénévolat est devenu "rentable", le système se serait enrayé?

Je dois avouer que toute notre organisation a arrêté de fonctionner à partir du moment où on a cessé de faire appel au dévouement.

L'Ordre était basé totalement sur le don de soi. Nos membres étaient des individus convaincus d'une cause, des gens qui acceptaient de travailler pour cette cause-là, en donnant non seulement un peu d'argent mais aussi de leur temps, de leurs capacités physiques et intellectuelles, et en acceptant de prendre certains risques.

Nous avions donc cette mystique-là. On dira ce qu'on voudra, mais les gens qui n'ont plus de mystique en trouvent toujours une autre.

Vous estimez que la lutte des francophones hors Québec serait menée avec moins de fierté qu'autrefois?

Je ne le nie pas, mais il y a un autre point fondamental à souligner sous ce rapport. Avec l'argent venant du gouvernement, plusieurs individus ont voulu profiter de la situation à des fins personnelles, en prétextant le mieux-être de leur milieu et de la collectivité.

On a aussitôt vu une prolifération d'associations, de comités de citoyens de ceci, de cela; tout le monde voulait obtenir des octrois.

Avez-vous déjà demandé des appuis financiers au Secrétariat d'Etat?

Pas à ma connaissance, parce que ce n'était pas de mode. On ne demandait pas d'argent au gouvernement. On ne pouvait solliciter que des associations, des groupements, des individus . . .

Notre seul contact avec le Secrétariat d'Etat, consistait en la remise annuelle de notre rapport financier, comme devait le faire toute association incorporée.

Est-ce qu'on parlait déjà d'une possibilité d'obtenir des fonds gouvernementaux?

Oui. On croyait que cela pouvait se réaliser et que d'autres organismes que "la Patente" en bénéficieraient forcément, tels les sociétés Saint-Jean-Baptiste, les clubs Richelieu, etc. . .

Il n'était pas question cependant que l'Ordre profite de programmes de ce genre, parce qu'on voulait qu'il demeure totalement indépendant. On respectait la pensée de l'économiste Edouard Montpetit, de l'université de Montréal, qui avait traité de cette question dans un volume intitulé "Les cordons de la bourse". Il y mentionnait que celui qui tient les cordons peut vous faire respirer ou vous faire périr en ne faisant que les ouvrir ou les resserrer.

C'est ce qui arrive aux associations qui vivent aux dépens de l'Etat.

Le gouvernement peut être très bien intentionné, mais des circonstances politiques peuvent déclencher un revirement de situation n'importe quand.

A la prochaine parution: L'Ordre de Jacques Cartier se compare-t-il aux mouvements actuels?

P&R 702 C

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

Les programmes fédéraux

● Hospitalité-Canada offre aux jeunes

Un billet de "faveur"

Depuis la création du programme d'échanges Hospitalité-Canada, plus de 4,000 jeunes gens ont commencé à se visiter entre les Maritimes et la côte du Pacifique, l'Ontario et les territoires du Nord-Ouest, ou le Québec et les Rocheuses.

A la fin de janvier 1978, Hospitalité-Canada avait déjà versé, pour ce faire, environ $1,000,000. Jusqu'à cette date, ce sont des groupes qui ont bénéficié de ce nouveau programme du Secrétariat d'Etat.

La participation des jeunes semble surtout motivée par des intérêts communs. Ils sont membres d'un même mouvement, choristes ou musiciens d'une fanfare, étudiants fréquentant des institutions semblables, ou encore membres d'un groupe partageant les mêmes traditions culturelles.

Des centaines de jeunes sont prêts à compléter leurs visites, et bientôt, ils seront des milliers à se rendre dans tous les coins du Canada et de leur propre province . . . chez vous peut-être?

Hospitalité-Canada est un nouveau programme visant à encourager les jeunes Canadiens à établir des échanges entre eux et à découvrir leur pays.

Il permet de se faire des amis dans les différentes régions du Canada, au rythme de quelque 15,000 contacts par année.

Les modalités

3 types d'échanges

entre groupes ou personnes

— de langues officielles différentes résidant dans des provinces différentes

— de langue officielle identique résidant dans des provinces différentes

— de langues officielles différentes résidant dans la même province

3 étapes à franchir

— l'inscription

— le jumelage

— l'échange



Critères de participation

L'inscription

Tout jeune citoyen canadien ou immigrant reçu est éligible à condition

— d'avoir entre 14 et 22 ans pour les échanges de groupes

— d'avoir entre 16 et 22 ans pour les échanges individuels

— d'accepter d'héberger son hôte, en lui assurant logement et repas (suivant l'esprit de réciprocité du programme)



Le jumelage

exige que **chaque participant** soit jumelé à un partenaire

dans le cas d'un groupe non déjà jumelé. Hospitalité-Canada se chargera de désigner un partenaire

dans le cas d'un échange individuel. Hospitalité-Canada désignera systématiquement le partenaire

exige que **chaque participant** corresponde avec son hôte pendant au moins 6 semaines, avant de procéder à la première visite.

L'échange

Le séjour chez le partenaire doit être d'**au moins 5 jours**, excluant le temps nécessaire au transport.

Chaque groupe doit mettre au point un programme comportant des **activités** reliées tant à la vie culturelle qu'économique et sociale.

Des activités donnant suite au voyage doivent être planifiées.

Un **rapport conjoint** doit être rédigé dans les trois mois suivant chaque visite.

La **seconde partie** de l'échange doit avoir lieu dans les douze mois suivant le jumelage.

Dépenses assumées

Hospitalité-Canada paie tout frais de déplacement entre le domicile* des participants et le foyer de leur hôte.

**Il n'y a aucune indemnité pour franchir la distance séparant le domicile du visiteur ou celui du visité, si l'un ou l'autre — ou les deux — est situé à moins de 50 km de la gare ou de l'aérogare le plus proche.*

Dépenses non assumées

Hospitalité-Canada ne rembourse

— aucun frais de transport local

— aucun repas

— aucun frais de séjour (sauf exception)

Pour participer

Il faut d'abord remplir le bon ci-dessous et retourner ensuite le formulaire qu'Hospitalité-Canada renverra.

N.B.
Les frais de participation au programme sont de $10 par personne.
Concernant les groupes, le nombre de personnes devrait être de 15 à 40.
Un échange ne peut se faire dans un délai inférieur à 6 semaines si le groupe est déjà jumelé, et à 12 semaines si le groupe est non jumelé (les échanges individuels sont soumis au délai de 12 semaines).
Toute demande de participation peut être rejetée pour des raisons de disponibilités financières.

Demande de renseignements

Hospitalité-Canada
Secrétariat d'Etat
66, rue Slater, suite 2326
Ottawa, Ontario
K1A 0M5

Je désire recevoir plus de renseignements sur l'un des échanges suivants:
☐ *échanges individuels*
☐ *échanges de groupes non jumelés*
☐ *échanges de groupes déjà jumelés*

Nom de votre groupe (s'il y a lieu) ____________

Votre nom ____________

Adresse ____________

Ville ____________

Province ____________

Code postal ____________

ne rien inscrire ici

A l'intention des groupes jumelés:

Nom du groupe avec lequel vous êtes déjà jumelé ____________

Nom du responsable du groupe avec lequel vous êtes déjà jumelé ____________

Adresse ____________

Ville ____________

Province ____________

Code postal ____________

ne rien inscrire ici

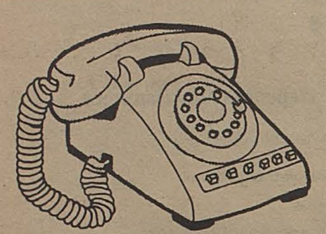
P&R 602

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

On parle français . . .

avec la collaboration de l'Office de la langue française, 700, boulevard St-Cyrille est, salle 203, Québec (Qué.) G1R 5A9

• au téléphone



Le poste d'intercommunication mixte

Expression française	Expression anglaise	Forme fautive
À votre service, je vous en prie, de rien, il n'y a pas de quoi	You are welcome	Bienvenue
Abonné (du téléphone)	Subscriber, customer	Client
Acceptez-vous les frais?	Do you accept the charges?	Acceptez-vous les charges?
Annuaire	(Telephone) directory (Telephone) book	Directory, bottin
Annuler un appel	To cancel a call	Canceller un appel
Appareil, poste, téléphone	Telephone set, set	
Appel à frais virés	Collect call	Appel à charges renversées
Appel de personne à personne, communication avec préavis	Person to person call	
Appel de poste à poste	Station to station call	
Appel importun	Harassing call	
Appel interurbain	Long distance call, toll call	
Appel local	Local call	
Appelant	Calling party	
Appelé	Called party	
Automatique interurbain	Direct distance dialing (DDD)	Composition interurbaine directe (CID)
Bloc-notes, bloc	Pad	Tablette
Bouton-poussoir	Push-button	
Brancher le téléphone	To connect the set	Connecter
Bureau (des abonnés)	Business Office	Bureau d'affaires
Butée	Finger stop	
Cabine téléphonique	Telephone booth	Boîte téléphonique
Cadran d'appel	Dial	
Casque (téléphonique)	Headset	
Céder la ligne	To clear the line	Lâcher la ligne
Central téléphonique	Telephone exchange	

Tiré de "Vocabulaire du téléphone"

• au magasin



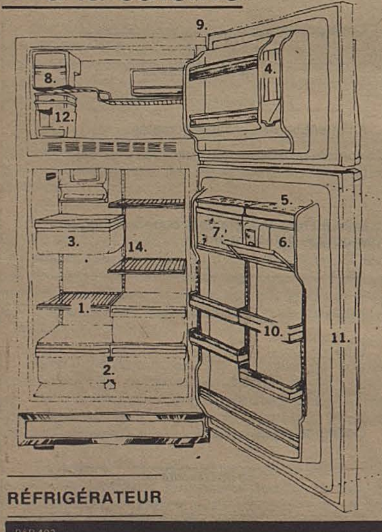
1 — Floor model / floor sample
2 — Inventory clearance / inventory sale / stock-taking sale
3 — Mark down / to
4 — Mark up / to
5 — Non-advertised special
6 — Opening sale
7 — Price reduction / special price / reduction / special
8 — Regular price
9 — Rejuvenating sale / renovation sale
10 — Sale goods / reduced goods
11 — Sale price
12 — Saving price
13 — Savings
14 — Special offer
15 — Special price
16 — Store-wide sale
17 — Supply
18 — Value
19 — Warehouse sale
20 — White sale



1 — Article en montre
2 — Solde d'inventaire / liquidation (du stock) / solde après inventaire
3 — Démarquer
4 — Majorer / surmarquer
5 — Rabais surprise
6 — Vente-réclame d'ouverture
7 — Rabais / réduction
8 — Prix courant / prix du marché
9 — Solde de rénovation / vente-réclame de rénovation
10 — Soldes
11 — Prix de vente
12 — Prix économique
13 — Economies
14 — Offre spéciale
15 — Prix spécial
16 — Solde générale
17 — Offre
18 — Article de qualité
19 — Solde à l'entrepôt
20 — Solde de blanc / vente-réclame de blanc

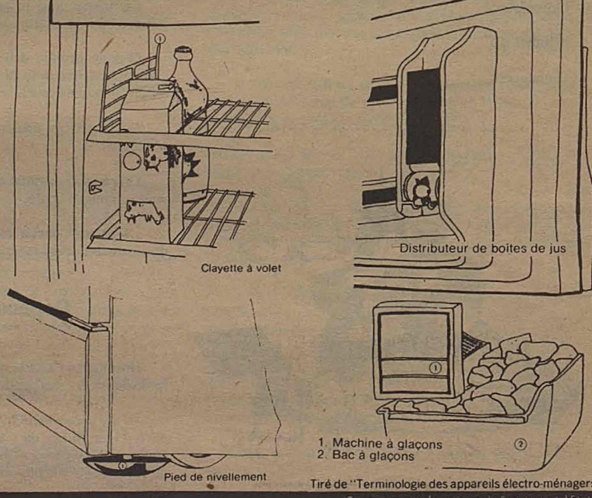
Tiré de "La vente promotionnelle

• à la cuisine



RÉFRIGÉRATEUR

1. Clayette réglable
2. Bac à légumes
3. Garde-viande
4. Distributeur de boîtes de jus
5. Oeufrier
6. Garde-beurre
7. Casier laitier
8. Machine à glaçons
9. Butée
10. Balconnet
11. Joint magnétique
    Joint étanche
12. Bac à glaçons
13. Contre-porte
    Porte-étagère
14. Clayette en porte-à-faux
    Demi-clayette



Tiré de "Terminologie des appareils électro-ménagers"

P&R 402

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'État)

Calendrier des évènements

9 mars et 10 mars: Spectacle 'Edouard et Micha' dans les écoles primaires françaises de Windsor (pour les élèves seulement).
9 mars:
Endroit: Ecole Georges Vanier
Heure: jeudi a.m
Endroit: Ecole Lucien Beaudoin
Heure: jeudi p.m
10 mars:
Endroit: Ecole St Edmond
Heure: vendredi a.m
Endroit: Ecole Ste Thérèse
Heure: vendredi p.m

11 mars: Spectacle 'Edouard et Micha' (voir annonce à cette page)

11 mars: Grand Tournoi Provincial de Quilles.
Parrainé par la Ligue de Quilles Fleur de Lys'
Endroit: Bowlero Bowl, 675 ouest, chemin Tecumseh, Windsor
Heure: toute l'après-midi de 13h00 au souper
Souper et soirée: Centre Canadien Français, 2418 ave Central, Windsor
Billets: Souper et soirée: $5.00, Soirée: $2.50
Hâtez-vous les billets s'envolent vite.
Information: M. Marcel Bergeron, 948-5957
53 équipes sont déjà enregistrées. Soyez aux rendez-vous le 11 mars. Venez voir jouer des équipes de francophones. Vous pourrez aussi jouer sur les allées qui seront disponibles.

12 mars: Porte ouverte à l'Université de Windsor. Visitez votre 'Département de Français' de l'Université de Windsor
Information: Université de Windsor, 401 Sunset, Windsor, (Département de Français)

12 mars - 2 avril - 30 avril: Concerts de Musique de Chambre
En vedettes: L'Orchestre de Musique de Chambre de Toronto et L'Orchestre de Musique de chambre du Collège de Musique du 'Royal Hamilton St Clair College'
Endroit: Auditorium Cleary, 201 ouest Riverside, Windsor
Heure: 20h00

1er avril: Soirée des Escargots
Tous les détails à ce propos dans le prochain Bulletin de l'Alliance Française de Windsor.

3 avril: Assemblée du Comité Consultatif de Langue Française [C.C.L.F.] de Windsor
Endroit: Ecole Lucien Beaudoin
Tous les parents sont cordialement invités

1er mai: Assemblée du C.C.L.F. de Windsor
Endroit: Ecole Secondaire de Commerce

Bibliothèque Tecumseh Mall
Vacances de Mars, 1978
Thème Contes de Fées

Oeufs-contes de fées: vendredi, le 17 mars à 10h30 a.m. et à 2h30 p.m. Apportez un carton à oeufs.
Conte de fées en tuyautage: lundi, le 20 mars à 10h30 a.m. et à 2h30 p.m. Apprenez le tuyautage simple et projetez une figure de contes
Composez un conte: mardi, le 21 mars à 10h30 a.m. et à 2h30 p.m.
Costumes sac ordures: mercredi, le 22 mars à 3h00 p.m. Apportez un sac à ordures et faites un costume Une parade dans le centre d'achats suivra.

Spectacle Edouard et Micha
11 mars
parraîné par le Centre Culturel Tournesol

Endroit: Campus Patterson, 151 Elliott (angle Goyeau)

Heure: 20h15 **Prix:** $3.50

Endroits pour se procurer les billets:

Caisse Populaire de Windsor
2800 E. Tecumseh

Département de français de l'Université de Windsor, 401 Sunset, Windsor

Centre Culturel Tournesol, 2418 Central, Windsor (rabais au membre)

Département de l'Education Permanente du Collège St Clair (Campus Patterson), 152 E. Elliott, Windsor

Coin du jeu

MOTS CACHES

7 LETTRES CACHEES

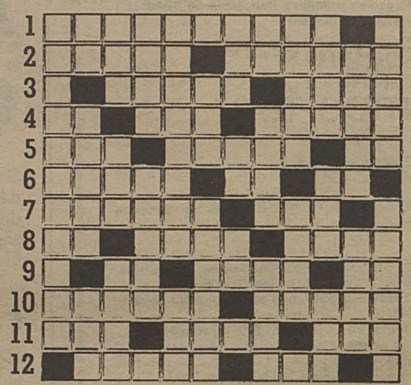
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	M	R	E	T	I	L	A	U	T	C	N	O	F	T
2	I	R	E	T	I	C	I	L	L	O	S	S	R	R	N
3	U	O	T	N	E	M	M	E	C	E	D	U	N	O	E
4	T	N	E	M	E	U	N	R	E	T	E	O	C	V	M
5	E	R	E	S	I	M	E	R	U	T	I	O	T	I	E
6	E	C	I	T	S	I	A	R	A	T	I	N	A	S	V
7	U	T	A	T	S	N	O	C	A	R	R	O	M	C	I
8	E	L	L	I	A	P	I	R	O	A	O	M	M	I	T
9	R	A	L	R	T	F	E	T	B	C	C	A	E	R	A
10	M	N	E	I	I	S	U	R	S	A	E	T	N	E	L
11	I	C	R	L	I	R	E	A	C	S	D	O	T	M	R
12	T	E	P	M	I	C	L	I	E	I	E	F	R	E	E
13	E	M	M	E	L	T	O	N	N	R	S	E	O	N	F
14	A	O	R	O	U	S	S	E	E	E	I	E	F	T	U
15	C	L	T	N	E	M	E	S	I	O	N	R	U	O	S

Aller
amplificateur
armistice
Commisération
constat
Décemment
Ermite
éternuement
étui

Lance
Notamment
note
Obscène
onomatopée
Pieds
ponctualité
procédés
provisoirement
Remiser
ripaille

roturier
rousse
Sire
solliciter
sournoisement
soie
superlativement
Terme
tire
toiture
tracas
traine
trop

MOTS CROISES



HORIZONTALEMENT

1—Visite qu'on fait dans un bois abattu pour compter les souches.
2—Qualité de naissance. — Joindras.
3—Double sillon. — Qui n'agit pas avec promptitude.
4—Symb. chim. du cuivre. — Art de lancer. — Vêtement de dessus.
5—Epoque. — Petit trait. — Inf.
6—Grand éclat de rire de plusieurs personnes. — Année. — Usages.
7—Greffera sur. — Trois fois.
8—Moi. — Direction. — Qui n'est pas mûr.
9—Note. — Un des principaux personnages de l'Othello de Shakespeare. — Inflammation des synoviales du poignet.
10—Bâtiment de mer. — Songer.
11—Enlève la vie. — Que l'on rencontre dans l'urine. — Adj. num.
12—Ville d'Espagne. — Pour ouvrir et fermer une serrure.

VERTICALEMENT

1—D'une manière sincère.
2—Pron. ind. — Secrété par les reins. — Article.
3—Adj. num. — Le Levant. — Couche pigmentaire de l'iris.
4—Dix fois dix. — Estonie, en eston.
5—Recevra une succession. — Chemin de ville.
6—Un des cantons suisses. — Qui conduisent des ânes.
7—Du verbe tuer. — Coups de baguettes. — La sienne.
8—Douze mois. — Air en général — De Grèce.
9—Vêtement. — Cri des bacchantes.
10—Epoques. — Bison d'Europe. — Faculté de voir.
11—Manche de pinceau (pl.). — Néant, nulle chose.
12—Intenter, suivre en justice. — Allonger par traction.

LA BLAGUE DU JOUR

LE GRAND ÉTOILE POUNIOV À L'OPÉRA

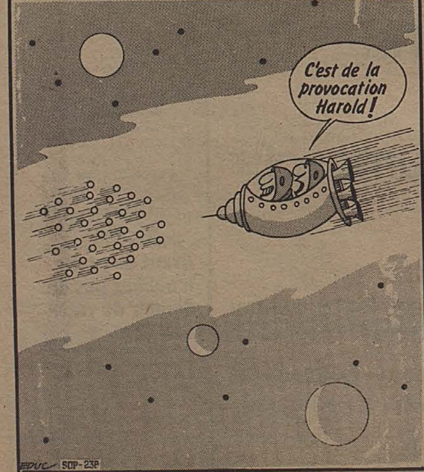
— Ce n'est pas moi qui irais faire des singeries pareilles pour épater les filles.

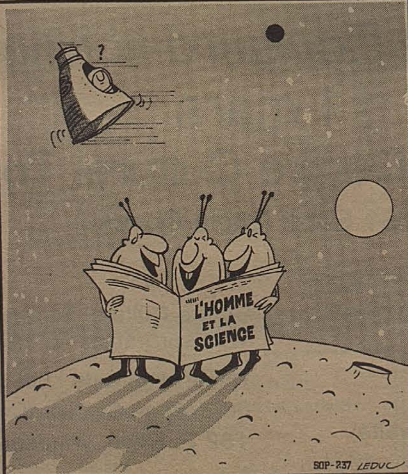
SOLUTIONS

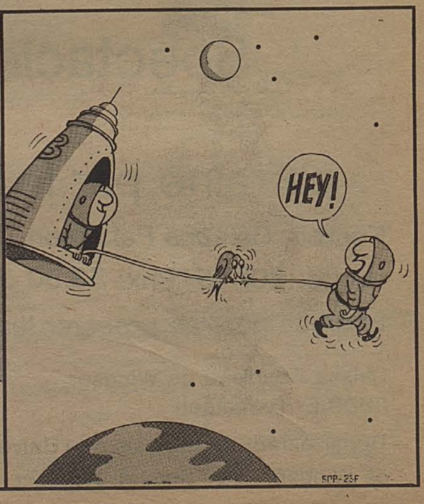
solutions des mots cachés: sourcil

solutions des mots croisés à la page 15

BEEP-BEEP







Le Coin des Sports

Tournoi de ballon-vollant (inter-secondaire)

L'équipe féminine et l'équipe masculine de Commerce remportent les deux trophés

(Belle-R. L.G.) C'est à l'école secondaire de Belle-Rivière qu'avait lieu, le samedi 25 février, le tournoi final de ballon-vollant organisé par les Francoms de l'école de Commerce. Trois écoles participaient à ce tournoi: Belle-Rivière, Belle-Rivière, Commerce, Windsor, et Ste-Anne, Tecumseh. Les équipes féminines étaient représentées par un groupe de chacune des écoles. Deux équipes, Commerce et Belle-Rivière, représentaient la gent masculine.

ELIMINATOIRES FILLES: 1ère - Belle-Rivière - Commerce (1-15, 7-15), 2ème - Belle-Rivière - Ste Anne (9-15, 10-15), 3ème finale - Commerce - Ste-Anne (15-5, 15-5, 15-13).

ELIMINATOIRES GARCONS: 1ère - Belle-Rivière - Commerce (3-15), 2ème - (7-15), 3ème partie finale - (3-15).

Ligues de ballon sur glace de l'A.S.F.W. (association francophone sports Windsor et comté)

(Tecumseh L.G.) Ligues de ballon sur glace de l'A.F.S. (association francophone sports, Windsor région).

CLASSEMENT (HOMMES)

1ère position: E.M. Leclair - Chatham
Gagné 9, Perdu 1, Annulé 2
Total des points: 20

2ème position: Pelchat Diamond Drilling - Tecumseh
Gagné 5, Perdu 3, Annulé 4
Total des points: 14

3ème position: Village Inn - Leamington
Gagné 4, Perdu 5, Annulé 3
Total des points: 11

4ème position: Masseau Transport - Windsor
Gagné 1, Perdu 10, Annulé 1
Total des points: 3

Meilleur compteur: Lucien Paré, 18

Une autre saison régulière s'est terminée le 26 février 1978, pour la ligue française de ballon sur glace (section hommes) de Windsor. Grâce à un excellent travail d'équipe durant la saison 77-78, l'équipe de E.M. Leclair de Chatham a remporté le trophé Thompson, attribué à l'équipe championne de la saison.

CLASSEMENT (FEMMES)

1ère position: Thompson Sports
Gagné 8, Perdu 2, Annulé 2
Total des points: 18

2ème position: Allouette
Gagné 2, Perdu 8, Annulé 2
Total des points: 6

Meilleur compteur chez les femmes: Barbara Guilbeault, 11

L'équipe Thompson Sports, qui s'est classée en première position pour la saison 77-78, s'est méritée les décorations et le trophé E. M. Leclair, Chatham, remis à tous les ans à l'équipe championne féminine.

Nous remercions M. Florian Gaudet, entraîneur, pour son magnifique travail.

ciné - télévision - radio - ciné - télévision - radio -



sam. 11 mars

8h00 Oum le Dauphin Blanc
8h15 Colargol
8h30 L'Atelier des Pissenlits
9h00 **HEIDI**
«Les Petits Pains blancs».
9h30 **WICKIE**
«Le Pressentiment».
10h00 **TEMPOREL**
«Les Arbres mouvants».
10h30 **JOE LE FUGITIF**
«La Course».
11h00 **ES-TU D'ACCORD?**
11h30 **TÉLÉJEANS**
Magazine-jeunesse.
12h00 **LA SEMAINE PARLEMENTAIRE**
13h00 **LES HÉROS DU SAMEDI**
«La Ringuette».
14h00 **FEMME D'AUJOURD'HUI**
15h00 **DÉFI**
«Jeunesse Canada Monde». Lyne Riggazzio tente une expérience de vie en groupe. Durant deux mois, elle partage la vie de 20 jeunes Tunisiens et Canadiens. Joies, déceptions, découvertes.
15h30 **CINÉ-JEUNESSE**
Les Voyages de Marco Polo. Dessins animés réalisés par Walter J. Hucker. La vie tumultueuse du célèbre aventurier. Missions dangereuses alors qu'il est au service du grand Mongol (Ukr. 72).
La Belle au bois dormant.
17h00 **BAGATELLE**
18h00 **GÉNIES EN HERBE**
18h30 **TÉLÉJOURNAL**
18h35 **ICI, AILLEURS**

19h00 Le Renard à l'Anneau D'Or: épi. 5. Gilles de Strée est victime d'un accident.
20h00 Romeo et Juliette: Ballet à la musique de Serge Prokofiev avec Margot Fonteyn et Rudolf Nureyev.

22h30 **TÉLÉJOURNAL**
22h45 **NOUVELLES DU SPORT**
23h00 **POLITIQUE FÉDÉRALE**
Le Crédit social.
23h10 **CINÉMA**
Nada. Drame réalisé par Claude Chabrol, avec Fabio Testi, Michel Aumont, Maurice Garrel, Michel Duchaussoy et Mariangela Melato. Des anarchistes enlèvent l'ambassadeur américain à Paris et le séquestrent dans une ferme abandonnée. Une heureuse coïncidence fournit au commissaire la photo de quelques-uns des anarchistes. Il organise le siège de la ferme, quitte à mettre en danger la vie de l'ambassadeur (Fr.-it. 74).
1h00 **CINÉ-NUIT**
Peau d'espion (To Commit a Murder). Espionnage réalisé par Edouard Molinaro, avec Louis Jourdan, Senta Berger, Edmund O'Brien et Bernard Blier. Un écrivain dont les oeuvres se vendent mal accepte une mission d'agent secret. Il s'agit d'empêcher un savant physicien français de tendance communiste de passer à la Chine (Fr.-all. 66).

dim. 12 mars

9h00 **TOM ET JERRY**
Dessins animés. Aventures d'un chat et d'une souris.
9h30 **LES CONTES DE LA RIVE**
«Le Gardien du phare» (dernière de 2).
9h45 L'ÉGLISE EN PAPIER
10h00 **LE JOUR DU SEIGNEUR**
11h00 **SECOND REGARD**
«Hatha-yoga: la voie du silence».
12h00 **LA SEMAINE VERTE**
Dossier
13h00 **D'HIER À DEMAIN**
Ce merveilleux pays où les hommes sont rouges (1re de 2). Documentaire réalisé par Denis Chegaray. En 1832, le peintre George Catlin transporte son chevalet jusqu'au pied des Rocheuses et croque sur le vif les moeurs et coutumes des tribus indiennes. Il en sortira 500 peintures à l'huile (Fr. 74).
14h00 **L'UNIVERS DES SPORTS**
«Les Championnats sportifs québécois» (3e de 4).
16h00 **SPORTHÈQUE**
«Wimbledon 1977». Finale de tennis chez les hommes, avec J.-G. Alexander, P.-C. Dent, R.-L. Case et C. Masters.
17h00 **CINÉ-MAGAZINE**
17h30 **TERRE ET MOISSONS**
18h00 **AUX FRONTIÈRES DU CONNU**
Les Transports (1re de 3). «Le Train».
18h30 **TÉLÉJOURNAL**
18h35 **TÉLÉSCOPIE**
19h00 **AVEC LE TEMPS**
Téléroman écrit et interprété par Louise Matteau et Normand Gélinas, avec Louise Dufresne, Véronique Le Flaguais, Marthe Nadeau, Gilles Pelletier, J.-Léo Gagnon et Béatrice Picard. «Les Majorettes». On a organisé un défilé de majorettes pour le tricentenaire. Le tambour-major doit entrer à l'hôpital. Trouvera-t-on quelqu'un pour le remplacer? Réal.: Jean-Yves Laforce et Jean Picard.
19h30 **LES BEAUX DIMANCHES**
En récital: Enrico Macias.
20h30 **LES BEAUX DIMANCHES**
Contre-jour.
22h15 **LES BEAUX DIMANCHES**
Golden Games.
22h30 **TÉLÉJOURNAL**
22h45 **SPORT-DIMANCHE**
23h00 **POLITIQUE PROVINCIALE**
L'Union nationale.
23h10 **CINÉ-CLUB ●**
Les Doigts dans la tête. Drame réalisé par Jacques Doillon, avec Christophe Soto, Ann Zacharias et Olivier Bousquet. Trois Parisiens, sous l'influence d'une amie, décident de quitter la monotonie quotidienne et se lancent à la poursuite du bonheur. Il leur est difficile d'atteindre leurs aspirations, sous les pressions de la réalité extérieure et de leur éducation (Fr. 74).

lundi 13 mars

9h45 **EN MOUVEMENT**
«Conditionnement physique général». Doit-on cesser l'exercice aux premiers signes de fatigue?
10h00 **UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE**
10h15 **VIRGINIE**
10h30 Villages et Visages
11h00 Les 100 Tours de Centour
11h15 Fables de la Fontaine
11h30 **LAUREL ET HARDY ●**
Laurel et Hardy veulent aller jouer au poker. Pour détourner les soupçons de leurs femmes, ils prétendent qu'ils accompagnent le directeur au théâtre.
12h00 **SÉSAME**
12h30 **LES COQUELUCHES**
13h30 **TÉLÉJOURNAL**
13h35 **FEMME D'AUJOURD'HUI**
14h30 **CINÉMA**
Smic, Smac, Smoc. Comédie réalisée par Claude Lelouch, avec Charles Gérard, Amidou, Jean Collomb et Catherine Allégret. Trois ouvriers des chantiers navals sont liés d'amitié. Lorsque l'un d'eux se marie, ses deux copains lui organisent une fête. Ils retiennent les services d'un accordéoniste aveugle puis «empruntent» une voiture pour une balade. Ils font connaissance avec le «monde des riches» et prennent un dîner dans un grand restaurant (Fr. 71).
16h00 **BOBINO**
16h30 **ALEXANDRE ET LE ROI**
17h00 **L'HEURE DE POINTE**
18h00 **CE SOIR**
Magazine d'information.
18h30 L'Actuel
19h00 Le Ski de Randonnée
19h30 Faire et Défaire
20h00 **À CAUSE DE MON ONCLE**
Téléroman de Jacques Gagnon. Avec Maurice Beaupré, Monique Joly, Andrée Boucher, Béatrice Picard, Yves Létourneau, Roger Guertin, Rolland D'Amour, J.-Léo Gagnon et Georges Dor. Rita est au lit avec une grosse grippe au moment où Luce est à faire l'inventaire du magasin. Réal.: Louis Bédard.
20h30 **SCÉNARIO**
La Rose des sables. Texte

21h00 Jason King: épi. 4. Un briquet contenant un micor film est glissé dans le gousset de Jason King. Ce briquet vient compromettre un tête à tête sentimental entre Jason King et une princesse.
22h00 Les Joueurs: Métamorphose. Pour certains, les tarots ne sont que des cartes utilisées en cartomancie. Pour leurs vrai adeptes, ils sont le musée imaginaire des arcanes secrète une mythologie ésotérique et religieuse permettant une connaissance approfondie de l'égo et d'autrui.

22h30 **TÉLÉJOURNAL**
22h55 **NOUVELLES DU SPORT**
23h05 **ARSÈNE LUPIN**
Avec Georges Descrières. Réal.: Jean-Pierre Decourt. «L'Agence Barnett». Arsène Lupin, devenu propriétaire d'une agence privée de détectives, est impliqué dans une double intrigue: le vol du trésor du roi Dagobert et un vol de valeurs boursières **(dernière)**.
24h05 **CINÉMA ●**
Béatrice Cenci. Drame réalisé par Guido Brignone, avec Carola Hohn, Giulio Donadio, Elli Parvo, Tina Lottansi, Sandro Ruffini et Oswaldo Valenti. En 1598, le seigneur Cenci règne en tyran sur sa famille. Sa fille Béatrice veut endormir son père pour prendre la clé qui libérerait celui qu'elle aime. Ayant offert ses bijoux à un serviteur pour obtenir la clé, celui-ci tue le seigneur sous les yeux de la servante, sa maîtresse. Béatrice est accusée du meurtre (It. 43).

mardi 14 mars

9h45 **EN MOUVEMENT**
«Abdomen». Peut-on nuire à la santé par l'exercice? Anim.: Pierre Tessier. Part.: Suzanne.
10h00 **YOU HOU**
«Eau, terre, air, feu» (1re de 5).
10h15 **AU JARDIN DE PIERROT**
«Le Facteur».

10h30 Les Boucaniers d'eau Douce
10h50 Les Aventures Fantastiques
11h00 Les Sunrunners
11h20 La Nature et ses Merveilles
11h30 **DOCTEUR SIMON LOCKE**
Avec Sam Groom. «Où la chance s'en est-elle allée?» Un homme, au cours d'une crise provoquée par un hématome intracrânien, attaque une amie et la blesse sérieusement **(dernière)**.
12h00 **LE MONDE EN LIBERTÉ**
«Les Prédateurs africains». Dans un parc de l'Afrique de l'Est, nous assistons à l'assaut d'un aigle de Binelli sur un écureuil.
12h30 **LES COQUELUCHES**
13h30 **TÉLÉJOURNAL**
13h35 **FEMME D'AUJOURD'HUI**
14h30 **CINÉMA**
Il habita parmi nous. Documentaire réalisé par Jacques Lefef. La vie de Jésus sur des images de la Palestine (Fr. 58).
16h00 **BOBINO**
16h30 **LES ANTIPODES**
17h00 **L'HEURE DE POINTE**
18h00 **CE SOIR**
18h30 L'Actuel
19h00 **LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY**
«Un cowboy à Hawaï» (2e).
20h00 **GRAND-PAPA**
Téléroman de Janette Bertrand. Avec Jean Lajeunesse, Rita Lafontaine, Jean-Louis Millette, Pierre Dufresne, Amulette Garneau, Louise Latraverse et Denis Mercier. Claudette a invité son père dans un restaurant japonais pour lui annoncer une nouvelle. Réal.: Geneviève Houle.
20h30 **VEDETTES EN DIRECT**
21h00 **LES AS**
Téléroman
21h30 **TÉLÉMAG**
22h30 **TÉLÉJOURNAL**
22h55 **NOUVELLES DU SPORT**
23h05 **RENCONTRES**
23h35 **PROPOS ET CONFIDENCES**
24h05 **CINÉMA**
Le Scandale. Policier réalisé par Claude Chabrol, avec Maurice Ronet, Anthony Perkins et Yvonne Furneaux. Une femme dirige une exploitation de champagne. Pour vendre l'affaire, elle a besoin des droits sur la marque; mais le détenteur refuse de les lui céder (Fr. 67).

mer. 15 mars

9h45 **EN MOUVEMENT**
10h00 **LA BOITE À LETTRES**
10h15 **VIRGINIE**
«Dans les plis de l'aurore boréale».
10h30 Les Apprentis Cuistots
11h00 Les 100 Tours de Centour
11h15 Jongleries Mathématiques
11h30 **MON PAYS, MES AMOURS**
12h00 **MINI-FÉE**
«Mini-Fée au pays des contes».
12h30 **LES COQUELUCHES**
13h30 **TÉLÉJOURNAL**
13h35 **FEMME D'AUJOURD'HUI**
14h30 **LE TEMPS DE VIVRE**
16h00 **BOBINO**
16h30 **LE GRENIER**
17h00 **L'HEURE DE POINTE**
18h00 **CE SOIR**
19h00 **LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT**
«La Faute d'Aurélie». Aurélie et son «Boss René» se fiancent. Mais Aurélie commet une faute irréparable. Emission de Bruno Paradis, réalisée par Yvon Trudel.
20h00 **JAMAIS DEUX SANS TOI**
Téléroman de Guy Fournier. Avec Jean Besré, Angèle Coutu, Louise Deschâtelets, Claude Préfontaine, Yvon Dumont et Carole
20h30 **RÉTRO-SPEC**
21h00 **HORS SÉRIE**
Duplessis. Avec Jean Lapointe dans le rôle titre.
22h00 **CONSOMMATEURS AVERTIS**
22h30 **TÉLÉJOURNAL**
22h55 **NOUVELLES DU SPORT**
23h05 **REFLETS D'UN PAYS**
24h05 **CINÉMA**
Les Oiseaux, les orphelins et les fous. Drame réalisé par Juraj Jakubisko, avec Philippe Avon, Magda Vacaryova et J. Sykora. Deux hommes et une femme ont choisi d'être fous et heureux mais le ménage à trois ne fonctionne pas. Un jour, ils partent à la campagne dans une auto volée. L'un d'eux fait de la prison; à sa sortie il a changé. Il voit le jeune couple s'aimer doucement (Fr.-tchèque 70).

jeudi 16 mars

9h45 **EN MOUVEMENT**
10h00 **YOU HOU**
«L'Oeil».
10h15 **MINUTE MOUMOUTE!**
10h30 Les Olympiens
11h00 Dossier Afrique
11h30 **LES ANIMAUX CHEZ EUX**
12h00 **ROQUET, BELLES OREILLES**
Dessins animés.
12h30 **LES COQUELUCHES**
13h30 **TÉLÉJOURNAL**
13h35 **FEMME D'AUJOURD'HUI**
14h30 **CINÉMA**
La Citadelle sous la mer (City Beneath the Sea). Science-fiction réalisé par Irwin Allen, avec Stuart Whitman, Burr de Benning, Robert Wagner, Robert Colbert et Rosemary Forsyth. En l'an 2053, un amiral doit assurer le transfert dans une base sous-marine de la réserve d'or américaine. Son frère s'apprête à saboter l'opération pour s'emparer de l'or. On annonce l'apparition d'une immense météorite qui se dirige vers la terre (USA 71).
16h00 **BOBINO**
16h30 **LES CONTES DU TSAR**
«La Méchante Fermière et le monstre poilu».
17h00 **L'HEURE DE POINTE**
18h00 **CE SOIR**
18h30 L'Actuel
19h00 Les Dossiers de l'Actuel
19h30 **DU TAC AU TAC**
Comédie
20h00 **LE TRAVAIL À LA CHAÎNE**
20h30 **LES GRANDS FILMS**
Mais où donc est passée la septième compagnie? Comédie écrite et réalisée par Robert Lamoureux, avec Jean Lefebvre, Pierre Mondy, Aldo Maccione et Eric Colin. En 1940, trois soldats français sont séparés de leur unité. Un officier de l'air dont l'appareil a été abattu les prend en main et, affublés d'uniformes allemands, les quatre gaillards sèment la pagaille dans les lignes ennemies (Fr.-it. 73).
22h30 **TÉLÉJOURNAL**
22h55 **NOUVELLES DU SPORT**

23h05 Les Brigades du Tigre. Une série d'accidents empêche les avions de la Compagnie Latham d'entreprendre le survol de la Manche. Le commissaire Valentin est mis sur cette affaire de sabotage où de gros intérêts sont en jeu.

Hors Série: Duplessis

6e épisode: Herr Kanzler Duplessis
Mercredi 15 mars

Cet épisode se déroule au moment de la grève de Louiseville en 1952. Décidé à briser cette grève, Duplessis ne se soucie pas du fait qu'elle est légale. Beauregard qui dirige les policiers reçoit ses ordres directement de Duplessis qui mène toutes les opérations. Là comme ailleurs, ses volontés lui servent de lois et il s'organise pour légaliser ou cacher ce qu'il fait. Certain d'être juste il n'a aucun scrupule lorsqu'il s'agit d'éliminer un adversaire comme Monseigneur Charbonneau. Car selon lui, l'Eglise doit s'enligner du bord du pouvoir'.

Les Libéraux dénoncent l'attitude de Duplessis mais il est encore trop puissant pour en être affecté. Dans une conversation avec Daniel Johnson, alors jeune député, Duplessis justifie sa manière d'agir avec les grévistes et dévoile un peu de lui-même.

Nous assistons également à un entretien avec Madame Louis Saint-Laurent et nous apprenons pourquoi le Cardinal Léger est le seul membre du clergé qui soit indépendant du gouvernement.

7e épisode: La Fin
Mercredi 22 mars

Ce dernier épisode nous présente les derniers moments de la vie de Duplessis. En septembre 1959, Duplessis s'apprête à se rendre à Schefferville avec Gérald Martineau. Durant le trajet et une fois rendus sur les bords du Lac Knob, nous assistons à une longue conversation entre les deux vieux amis.

Duplessis commence à être vieux et il se sent un peu dépassé. Il sait qu'il est moins aimé et que la fin approche. Ses nombreuses réflexions nous font faire le tour de ce qui s'est accompli au Québec pendant 25 ans et nous font connaître ses opinions. Une dernière fois, cet homme mystérieux nous livre quelques-unes de ses impressions.

A la veille du décès de Duplessis, ses ministres se réunissent et se rappellent les bons moments qu'ils ont vécus avec lui.

N.D.L.R. - 'C'est un rendez-vous que donne C.B.E.F.T. [78] aux 'Charlophiles', à compter du jeudi 23 février à 23h00'. [Le Rempart No 4, 21 février, p.19]

Vous ne pourrez pas être au rendez-vous car cette série ne passe malheureusement pas sur les ondes du 78. Ces ententes de contrat des postes régionaux avec la Société d'Etat ont eu lieu avant l'obtention de notre poste régional de T.V. (78).

Nous nous excusons de cette erreur auprès de nos lecteurs, des Téléphiles', des Charlophiles', et auprès des autorités du poste C.B.E.F.T.

La Rédaction

ciné - télévision - radio - ciné - télévision - radio -

ven. 17 mars

9h45 EN MOUVEMENT
10h00 TAM-TAM
10h15 VIRGINIE
«Dans les plis de l'aurore boréale, on communique».

10h30 Autonomie
10h45 Jongleries Metriques
11h00 LA MANGEAILLE
11h30 ROBINSON SUISSE
«Les Disparus». Un ouragan fait chavirer la pirogue des Robinson: Johan et sa femme sont jetés à la mer. Les enfants reviennent d'une excursion et ne retrouvent plus leurs parents.
12h00 SÉSAME
12h30 LES COQUELUCHES
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 LES ATELIERS
15h30 AU JARDIN DE PIERROT
«Mon p'tit Tom Pouce».
15h45 DU SOLEIL À CINQ CENTS
«LHypo-l'hypo tchoum».
16h00 BOBINO
16h30 LE GUTENBERG
«Le Secrétaire». M. Hyperpatine a trouvé un vieux secrétaire. Une lettre est cachée dans un des compartiments secrets.
17h00 L'HEURE DE POINTE
18h00 CE SOIR
18h30 L'Actuel
19h30 Villages et Visages
20h00 ALLER-RETOUR
«Los Angeles».
20h30 FORUM
21h30 TÉMOIGNAGES
Début.
Le Monstre. Drame réalisé par Jean-Marie Périer, avec François Périer, Janine Vila et Alain Mottet. Un homme s'accuse d'avoir étranglé sa femme par amour parce qu'elle était malheureuse de sa nymphomanie et voulait le quitter (Fr.-suisse-can.).
22h55 NOUVELLES DU SPORT
23h05
Luke la main froide (Cold Hand Luke). Drame réalisé par Stuart Rosenberg, avec Paul Newman, George Kennedy et Strother Martin. A la suite d'un délit mineur, Luke est incarcéré. Il parvient à s'évader. Repris, il s'enfuit de nouveau, mais lorsque ses gardiens le rattrapent, ils parviennent à le briser par un traitement d'une brutalite particulière (USA 67).
24h45
Franz. Drame écrit, réalisé et interprété par Jacques Brel, avec Barbara. Des fonctionnaires se trouvent en cure de repos dans une station balnéaire de Belgique. L'un d'eux est la tête de turc de ses collègues. L'arrivée de deux jeunes femmes met le groupe en joie. Le timide s'éprend de l'une d'elles, dont l'apparence est pourtant revêche (Fr.-belge 72).

sam. 18 mars

8h00 Oum le Dauphin Blanc
8h15 Colargol
8h30 L'Atelier des Pissenlits
9h00 HEIDI
«L'Arrivée de Monsieur Gérard».
9h30 WICKIE
«L'Epée d'or».
10h00 TEMPOREL
«La Bataille des géants».
10h30 JOE LE FUGITIF
«Les Chasseurs».
11h00 ES-TU D'ACCORD?
11h30 TÉLÉJEANS
12h00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE
13h00 LES HÉROS DU SAMEDI
«Hockey Pee Wee» (1re de 2).
14h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
15h00 DÉFI
17h00 BAGATELLE
Dessins animés.
18h00 GÉNIES EN HERBE
Jeu-questionnaire.
18h30 TÉLÉJOURNAL
18h35 ICI, AILLEURS
De Moncton.
19h00 Le Renard a l'Anneau D'Or: épi. 6. Marie-Eve se recycle dans l'enseignement.
20h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Du Maple Leaf Gardens de Toronto, les Penguins de Pittsburgh rencontrent les Maple Leafs.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 NOUVELLES DU SPORT
23h00 POLITIQUE FEDERALE
Le Parti libéral.
23h10 Pleure pas la Bouche Pleine: Comédie dramatique française de Pascal Thomas 1973. La quotidienne chez un menuisier dont les deux filles aînés, en quelques jours vont devenir femmes.

1h30
Avant que vienne l'hiver (Befroe Winter Comes). Drame réalisé par J. Lee Thompson, avec David Niven, Topol, John Hurt et Anna Karina. Après la dernière guerre, un major est chargé du commandement d'un camp de personnes déplacées en Autriche. Il s'adjoint comme interprète un réfugié, toujours de bonne humeur et débrouillard. Le major se voit pourtant obligé de le livrer aux Russes qui le réclament comme déserteur de leur armée (Brit. 68).

dim. 19 mars

9h00 TOM ET JERRY
Dessins animés. Aventures d'un chat et d'une souris.
9h30 LES CONTES DE LA RIVE
«Acrobaties aériennes» (1re de 2).
9h45 L'ÉVANGILE EN PAPIER
«La Passion et la mort».
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11h00 SECOND REGARD
«L'Homme derrière le pontife».
12h00 LA SEMAINE VERTE
13h00 D'HIER À DEMAIN
14h00 L'UNIVERS DES SPORTS
«Rencontre d'athlétisme Italie-Canada».
16h00 L'HEURE DES QUILLES
Début.
16h30 CINÉASTES DE LA FAUNE
Début.
17h00 CINÉ-MAGAZINE
17h30 TERRE ET MOISSONS
11e de 13: «Le Développement».
18h00 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Les Transports (2e de 3). «L'Automobile».
18h30 TÉLÉJOURNAL
18h35 TÉLÉSCOPIE
19h00 AVEC LE TEMPS
Téléroman
19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Dimanshowsoir.
20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Arrivants... habitants d'un nouveau monde (3e de 7).
21h30 TEL QUEL
23h00 TÉLÉJOURNAL
23h15 SPORT-DIMANCHE
23h30 POLITIQUE PROVINCIALE
Le Parti québécois.
23h40
Adieu l'héritière. Film réalisé par Roger Pigaut, avec Paul LePerson, Patrick Bouchitey et Joelle Bernard. Un homme tente de convaincre un parent qu'il est l'héritier de la cousine Stéphanie qui vient de se pendre (Fr. 76).

lundi 20 mars

9h45 EN MOUVEMENT
10h00 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
10h15 VIRGINIE
10h30 Villages et Visages
11h00 Les 100 Tours de Centour
11h15 Fables de la Fontaine
11h30 LAUREL ET HARDY
«Sonnerie du cor». Histoire de deux musiciens qui jouent... avec leurs poings.
12h00 SÉSAME
12h30 LES COQUELUCHES
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30
Le Revolver et la rose. Film réalisé par Jean Desvilels, avec Michel Lonsdale, Silvia Montfort, Florence Georgetti et Noelle Leiris. Une jeune femme prétextant une visite à sa mèr malade, s'en va rencontrer son amant. Son mari, qui n'est pas dupe, l'abreuve de ses commentaires acides. Leur fils assiste à cet échange de mots acerbes (Fr. 70).
16h00 BOBINO
16h30 ALEXANDRE ET LE ROI
17h00 L'HEURE DE POINTE
18h00 CE SOIR
18h30 L'Actuel
19h00 Le Ski de Randonnée
19h30 Faire et Défaire
20h00 À CAUSE DE MON ONCLE
Téléroman
20h30 SCÉNARIO
Puzzle.

21h00 Jason King: épi. 5. Après avoir reconnu un tueur professionnel qui voyageait sur le même avion que lui, Jason entre en contact avec le Président pour le mettre en garde.
22h00 Les Joueurs: Machines à faire peur: Rendez-vous estivaux des amateurs de frissons, les parcs d'attraction constituent une source de défoulement par l'absorption massive de violence dynamique, lumineuse et sonore.

22h30 TÉLÉJOURNAL
22h55 NOUVELLES DU SPORT
23h05 SCHULMEISTER: L'ESPION DE L'EMPEREUR
Début.
1er de 13 épisodes: «Le Maitre d'école», 1802. Savary, aide de camp du premier Consul, prépare la visite de son chef à Strasbourg. La police arrête le courrier des émigrés, qui doit prendre contact avec un certain Schulmeister. L'ennui, c'est que des Schulmeister, il y en a 150 à Strasbourg.
24h05
Fahrenheit 451. Science-fiction réalisé par François Truffaut, avec Oskar Werner, Julie Christie et Cyril Cusack, d'après le roman de Ray Bradbury. Dans une civilisation de l'avenir, les pompiers ont pour fonction de brûler les livres que certains citoyens s'entêtent à conserver en dépit de la loi. Un sapeur s'acquitte de sa tâche jusqu'à ce qu'une voisine l'incite à goûter au fruit défendu, la lecture. Il finit par se révolter contre la société dépersonnalisée où il vit et va se réfugier dans la foret (Brit. 66).

mardi 21 mars

9h45 EN MOUVEMENT
10h00 YOU HOU
«Eau, terre, air, feu» (2e de 5).
10h15 AU JARDIN DE PIERROT
«Le Lapin rose».
10h30 Les Boucaniers d'Eau Duce
11h00 Les Sun Runners
11h20 La Nature et ses Merveilles
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30
Dieu a choisi Paris. Film réalisé par Gilbert Prouteau, avec Jean-Paul Belmondo. Un vieux photographe et cinéaste d'actualités fait revivre cinquante ans de la vie de Paris. Il a eu l'occasion de photographier des enfants qui devaient devenir célèbres. Son métier l'a mis en contact avec des artistes, des écrivains, des musiciens. Des visiteurs célèbres ont passé devant son appareil (Fr. 69).
16h00 BOBINO
16h30 LES ANTIPODES
17h00 L'HEURE DE POINTE
18h00 CE SOIR
18h30 L'Actuel
19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«Des yeux dans la nuit» (1re de 2). Le dressage d'un berger destiné à un aveugle.
20h00 GRAND-PAPA
Téléroman
20h30 VEDETTES EN DIRECT
21h00 LES AS
Téléroman
21h30 TÉLÉMAG
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h55 NOUVELLES DU SPORT
23h05 RENCONTRES.
23h35 PROPOS ET CONFIDENCES
Georges Mathieu se raconte (1re de 3). Réal.: Jean Faucher.
24h05
Seule dans la nuit (Wait Until Dark). Policier réalisé par Terence Young, avec Audrey Hepburn, Richard Crenna et rAlain Arkin. Une jeune fille est chargée de transporter une certaine quantité d'héroïne cachée dans une poupée. Se voyant poursuivie, elle confie la poupée à un comapgnon de voyage. Un criminel se rend avec deux complices chez celui-ci alors que la femme de ce dernier, une aveugle, est seule à la maison. Se présentant sous de fausses identités, les trois hommes s'efforcent, par tous les moyens, de lui faire révéler la cachette de la poupée (USA 67).

mer. 22 mars

9h15 EN MOUVEMENT
10h00 LA BOITE À LETTRES
La lettre «O». «Bravo, les beaux mots sont aux oiseaux».
10h15 VIRGINIE
«Un oeuf».
10h30 Les Apprentis Cuistots
11h00 Les 100 Tours de Centour
11h15 Jongleries Mathématiques
11h30 MON PAYS, MES AMOURS
«Georgina Gadoury-Rondeau». St-Jean-de-Matha fête les 100 ans de Mme Georgina Gadoury-Rondeau, qui évoque les jours d'antan.
12h00 MINI-FÉE
«Oscar et le D-51».
12h30 LES COQUELUCHES
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 LE TEMPS DE VIVRE
16h00 BOBINO
16h30 LE GRENIER
17h00 L'HEURE DE POINTE
18h00 CE SOIR
18h30 L'Actuel
19h00 LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT
Téléroman
20h00 JAMAIS DEUX SANS TOI
Téléroman
20h30 RÉTRO-SPEC
21h00 HORS SÉRIE
Duplessis.
22h00 CONSOMMATEURS AVERTIS
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h55 NOUVELLES DU SPORT
23h05 REFLETS D'UN PAYS
24h05
Léa L'Hiver. Drame réalisé par Marc Monnet, avec Karen Blanguernon, Gilles Segal et Jean-Claude ouillon. Histoire d'un couple follement amoureux et bohème. Nous partons d'une scène de suicide et nous entrons peu à peu dans l'histoire de ce couple (Fr. 70).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	O	U	C	H	E	T	A	G	E	■	E
2	I	N	N	E	E	■	U	N	I	R	A	S
3	N	■	E	N	R	U	E	■	L	E	N	T
4	C	U	■	T	I	R	■	V	E	S	T	E
5	E	R	E	■	T	I	R	E	T	■	E	R
6	R	I	S	E	E	■	A	N	■	U	S	■
7	E	N	T	E	R	A	■	T	E	R	■	E
8	M	E	■	S	A	N	S	■	V	E	R	T
9	E	■	U	T	■	I	A	G	O	■	I	L
10	N	A	V	I	R	E	■	R	E	V	E	R
11	T	U	E	■	U	R	E	E	■	U	N	E
12	■	X	E	R	E	S	■	C	L	E	■	R

Avis Public

Ottawa, le 20 février, 1978

DISTRIBUTION DES DEBATS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR LES SYSTEMES DE TELEVISION PAR CABLE

Le 4 novembre 1977, le Conseil publiait un avis public pour indiquer aux titulaires des systèmes de télévision par câble les procédures à suivre en vue de retransmettre les débats télévisés de la Chambre des Communes. Le Conseil précisait alors qu'il considérait qu'une telle programmation se classait dans la catégorie des 'canaux spéciaux de programmation' telle que définie dans la politique sur la télévision par câble du 16 décembre 1975, et il décrivait comment obtenir l'autorisation de diffuser sur de tels canaux.

Dans les cas où les titulaires de licences de télévision par câble n'auraient pas de canaux disponibles et qu'il leur faudrait recourir à d'autres méthodes de distribution, le Conseil indiquait qu'il étudierait chaque demande individuellement, pourvu, toutefois, que de telles demandes ne proposent pas l'utilisation du canal communautaire.

Le Conseil a reçu un certain nombre de requêtes lui indiquant que l'implantation de ces autres méthodes de distribution pourrait exiger un temps considérable et même, dans certains cas, des changements significatifs aux systèmes de câble.

Pour pallier à cette difficulté et en tenant compte du grand intérêt manifesté par le public, le Conseil va permettre aux systèmes de câble qui n'ont pas suffisamment d'espace disponible, de distribuer la période des questions des corps législatifs fédéral et provinciaux sur le canal communautaire. Les titulaires de licences devront toutefois en informer le Conseil. D'autre part, une telle permission est une mesure temporaire, valable durant la période requise pour mettre au point d'autres méthodes de distribution et elle s'appliquera seulement à la période des questions; autrement la distribution de tous les débats compromettrait sérieusement, à cause de sa durée, la possibilité du titulaire de licence d'assumer sa responsabilité de mise en opération d'un canal communautaire. Le Conseil n'envisage pas la distribution sur le canal communautaire, de tous les débats des corps législatifs fédéral ou provinciaux.

Lise Ouimet
Secrétaire général



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

ciné - télévision - radio - ciné - télévision - radio -

jeudi 23 mars

9h45 EN MOUVEMENT
10h00 YOU HOU
«L'Oreille».
10h15 MINUTE MOUMOUTEI
10h30 Les Olympiens
11h00 Dossier Afrique
11h30 CINÉASTES DE LA FAUNE
Début.
12h00 ROQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés.
12h30 LES COQUELUCHES
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30
Le Tournesol du père. Drame réalisé par Frank Chmief, avec R. Inkarky et Jos Kierny. Un vieux berger, dont le fils est tué à la guerre, trouve dans les vêtements de celui-ci une graine de tournesol. Il va la semer, elle germera, poussera, fleurira... Un jour, un passant coupera la fleur mais les graines sont mûres et la plante pourra se multiplier (Tchèque 74).
16h00 BOBINO
16h30 LES CONTES DU TSAR
«Le Porcher».
17h00 L'HEURE DE POINTE
18h00 CE SOIR
18h30 L'Actuel
19h00 Les Dossiers de L'Actuel
19h30 DU TAC AU TAC
Comédie
20h00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
20h30
Les Mensonges que mon père me contait (Lies my Father Told Me). Film réalisé par Jan Kadar, avec Yossi Yadin, Jeffrey Lynas, Len Birman et Marilyn Lightstone. Vie d'une famille d'immigrés juifs à Montréal au cours des années 20. Leurs espoirs et leurs drames quotidiens. Un homme tente de financer ses rêves avec l'argent de son beau-père. L'attachement d'un enfant pour son grand-père un peu poète (Can. 75).
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h55 NOUVELLES DU SPORT
23h05 Les Brigades du Tigre: Louis Lacombe, le dernier anarchiste en liberté de la Bande à Bonnot tente de faire fléchir la justice pour la libération de ses camarades. Le commissaire Valentin doit mettre la main au collet de ce fanatique...

ven. 24 mars

9h45 En Mouvement
10h00 Tam-Tam-
10h15 Virginie
10h30 Autonomie
10h45 Jongleries Metriques
11h00 La Mangeaille
11h30 Robinson Suisse
12h00 Sesame
12h30 Les Coqueluches
13h30 Téléjournal
13h35 Femme D'Aujourd'hui
14h30 Les Ateliers
15h30 Au Jardin de Pierrot
15h45 Du Soleil à Cinq Cents
16h00 Bobino
16h30 Le Gutenberg
17h00 L'Heure de Pointe
18h00 Téléjournal
18h05 Passion et Resurrection
18h50 Partie d'Echec
19h00 L'Actuel
19h30 Villages et Visages
20h00 Clarisse à Maqaq: Documentaire d'une femme africaine. Vie contemplative d'une Franciscaine.
20h30 Concert Populaire: Centre National des Arts à Ottawa: Colette Boky, soprano; Henri Brassard, pianiste.
21h30 Marcel Legault: Mathématicien devenu paysan
22h30 Téléjournal
22h45 Nouvelles du Sport
22h55 Paques au Guatemala
24h00 Les Troyennes

TV Ontario
32 Windsor
40 Chatham

sam. 11 mars

11h30 Colargol: En Afrique
11h45 Le Jardin des Sensations: Les Oppositions
12h00 Les Récits de Tuktu: Tuktu et le Présent de la mer
12h15 Autour du Monde par le Conte: Le Premier Violon Après un court documentaire sur la 'Ville lumière', nous nous retrouvons à Paris au temps de la Renaissance. L'artiste Pietro est en train de construire le premier violon.
12h30 Les Jeunes S'Toutes des Fous: Le Pouvoir des Moutons sur les Brebis. 'L'autorité religieuse et son corollaire, la soumission religieuse, restent sous-jacentes à la motivation et à la texture psychologique de presque tous les personnages'. (Jean-Claude Germain)
13h00 Les Grandes Religions: L'Hindouisme. A la suite d'un voyage en Inde, le Père Robert Vachon essaie de démontrer l'importance de faire l'expérience de Dieu dans sa vie et remet en question l'activité missionnaire chrétienne.
13h30 La Mangeaille: Les Huîtres. Les provinces maritimes regorgent de délicieux fruits de mer et l'Ile-du-Prince-Edouard est surtout renommée pour ses huîtres. Après nous avoir parlé d'ostréiculture en compagnie de M. René Lavoie, Lizette Gervais nous donne la recette de la soupe aux huîtres.
14h00 Les Olympiens: Boxe et Judo

dim. 12 mars

11h30 Colargol: Au Coeur de L'Afrique
11h45 Oum le Dauphin: 24e Epi.
12h00 The Sunrunners: Unité 4
12h20 Le Monde des Petits: Ce qu'on Entend dans la Maison.
12h30 Les Apprentis Cuistots: Les Salades
13h00 Buenos Dias, Companeras: Femmes de Cuba. Tournée par une équipe de jeunes Canadiennes, sous la direction de Vivienne Leebosh, cette émission montre à sa façon comment les femmes de Cuba ont assimilé la Révolution qui, depuis près de seize ans, transforme la société cubaine. Quatre femmes issues de milieux complètement différents y apparaissent en gros plan.
14h00 Dossier Afrique: De la Campagne à la Ville. L'urbanisation est un phénomène mondial. Cependant, elle ne s'effectue pas de la même manière dans les pays occidentaux et dans ceux du tiers-monde. 'De la campagne à la ville' étudie le phénomène général de l'urbanisation en Afrique occidentale.
22h00 All you Need is Love - Histoire de la Musique Populaire: Chansons Populaires et Music-Hall. Parallèlement au jazz, d'autres styles musicaux prennent forme et couleur Enfant bâtard de la décadence victorienne, le vaudeville s'amuse à provoquer et à choquer son auditoire. De cette effronterie jaillit une tradition musicale naïve, accessible et triviale. Avec la participation de Judy Garland, Edith Piaf, Liberace, Marlene Dietrich, Maurice Chevalier...
23h00 En se Racontant l'Histoire d'Ici: La Guerre 1914-18. Avec des comédiens qui jouent le rôle de reporters on essaie de nous décrire la Première Guerre mondiale selon différents points de vue: celui d'Européens, de Canadiens et de Canadiens français.

lundi 13 mars

8h30 Les 100 Tours de Centour: La Baignoire de Monsieur Motlamoto
8h45 Le Jardin des Sensations: La Pluie
11h00 Les Apprentis Cuistots: Les Biscuits
16h00 Les Boucaniers d'Eau Douce: La Baie du Nord
16h20 Le Monde des Petits: L'Hygiène

mardi 14 mars

8h30 Les 100 Tours de Centour: Une Baignoire et deux Photographies
8h45 Le Jardin des Sensations: Les Légumes
11h00 Les 100 Tours de Centour: Le Salon de l'Auto
11h15 Jongleries Mathématiques: Pourcentages
16h00 Les Apprentis Cuistots: Les Salades
22h00 America: Le Choc. Alistair Cooke nous convie à un mière visite dans ce pays en 1932. Il nous montre ses endroits préférés et évoque ses rencontres avec diverses personnalités dont Jelly Roll Morton, grand pianiste du blues et H. L. Mencken, linguiste américain de grand renom voyage historique à travers les Etats-Unis et revit pour nous sa pre-

mer. 15 mars

8h30 Les 100 Tours de Centour: Un Cadeau pour Picot
8h45 Le Jardin des Sensations: La Tristesse
11h00 Les Boucaniers D'Eau Douce: L'Elixir
11h20 Le Jardin des Sensations: Le Langage
16h00 Colargol: Aux Indes
16h15 Le Jardin des Sensations: Le Rond
21h00 Ciné TVO. à communiquer

jeudi 16 mars

8h30 Les 100 Tours de Centour: Une Bicyclette ou un Tricycle
8h45 Le Jardin des Sensations: La Joie
11h00 Les 100 Tours de Centour: Centour Masqué
11h15 Autour du Monde par le Conte: Inch Allah
16h00 Les Olympiens: Volley-Ball
20h00 Don Giovanni. Du Metropolitan Opera de New York, diffusion en direct de Don Giovanni, opéra en 2 actes de Mozart. Avec James Morris dans le rôle principal, Joan Sutherland, Julia Varady et la mezzo-soprano canadienne française Huguette Tourangeau. Orchestre dirigé par Richard Bonynge. La rencontre, dans la partition de Mozart, du charme le plus pur, d'une bouffonerie débridée et d'une incomparable grandeur tragique, fait de cet oudes chefs-d'oeuvre de la musique universelle.

ven. 17 mars

8h30 Les 100 Tours de Centour: Les Jouets de Centour
8h45 Le Jardin des Sensations: La Lune
11h00 Fresques
16h00 Le Rideau - L'Oeuvre du Colonel By
16h20 Pages D'Histoire Ontarienne - Le Château Ermatinger. En 1814, le jeune Suisse Charles Oakes Ermatinger s'intègre à la bourgade indienne de la rivière Ste-Marie. Il décide alors de construire une grande maison qui deviendra par la suite le centre des affaires et de la vie sociale de la région.

sam. 18 mars

11h30 Colargol: Retour D'Afrique
11h45 Le Jardin des Sensations: La Musique
12h00 Les Récits de Tuktu: Tuktu et le Palais de Glace
12h15 Autour du Monde par le Conte: Patou et le Lutin
12h30 Les Jeunes S'Toutes des Fous: Le Fils Opprimé. Cette émission illustre le sentiment d'aliénation du fils, dû à un manque absolu de communication entre lui, ses parents et la société.
13h00 Les Grandes Religions: Le Christianisme. Le Père Yves Blais s'entretient avec un groupe de jeunes gens sur l'importance de la spiritualité dans notre vie.
13h30 La Mangeaille: La Pomme de Terre. Le Nouveau-Brunswick est le plus gros producteur de pommes de terre du Canada. Légume d'origine américaine, la pomme de terre est appréciée dans tous les pays et peut s'apprêter de multiples manières. Découvrons le 'bonbon à la patate', le 'Rouleau au beurre d'arachide' et les 'pommes de terre dauphinoises'.
14h00 Les Olympiens: Cyclisme.

dim. 19 mars

11h30 Colargol: Le Grand Retour
11h45 Oum le Dauphin: 25e épi.
12h00 The Sunrunners: Unité 5
12h20 Le Monde des Petits: Ce qui Rafraîchit
12h30 Les Marmitons: Les Oeufs
13h00 Villages et Visages: Alfred. A quatre-vingt-dix ans, Madame Eulalie Rouleau est encore pleine de vivacité, de bonne humeur, et a toujours quelques bonnes anecdotes à raconter. Nous l'entendons parler d'Alfred ainsi que Madame Alida Parisien qui nous fait également partager ses talents d'organiste.
13h30 Pile et Face: L'Ombudsman de L'Ontario. Avec la participation de Monsieur Gilles Morin, directeur du service des affaires rurales, agricoles et municipales, bureau de l'Ombudsman. Quel est le rôle joué par l'Ombudsman de l'Ontario?
14h00 Dossier Afrique: Dakar la Belle
22h00 Témoignages d'Israël
23h00 En se Racontant l'Histoire d'Ici: Après la Guerre 1914-1918. A la fin de la guerre, les pays doivent retrouver un rythme de vie plus normal. Quelle influence a eu la guerre sur le Canada, le Québec, les soldats?

lundi 20 mars

8h30 Les 100 Tours de Centour: Le Tour du Propriétaire
8h45 Le Jardin des Sensations: les Signes et les Signaux
11h00 Les Apprentis Cuistots: Les Biscuits
16h00 Les Boucaniers d'Eau Douce: La Baie du Nord
16h20 Le Monde des Petits: L'Hygiène

mardi 21 mars

8h30 Les 100 Tours de Centour: Centour Joue de la Grosse Caisse
8h45 Le Jardin des Sensations: Les Moyens de Transport
11h00 Les 100 Tours de Centour: Le Salon de L'Auto
11h15 Jongleries Mathématiques: Pourcentages
16h00 Les Apprentis Cuistots: Les Salades
22h00 America: Une Vie Plus Large. Le but de la 'nouvelle donne' (New Deal) était de transformer la vie des habitants en la rendant plus agréable. Nous nous rendons en Nouvelle-Angleterre et à Hawaï afin de mesurer sur place les effets à long terme de ce projet ambitieux. Nous nous retrouvons ensuite à Las Vegas, capitale internationale du jeu. Conclusions d'Alistair Cooke.

mer. 22 mars

8h30 Les 100 Tours de Centour: Mémo la Ferme
8h45 Le Jardin des Sensations: Les Mains
11h00 Les Boucaniers D'Eau Douce: L'Elixir
11h20 Le Jardin des Sensations: Le Langage
16h00 Colargol: Aux Indes
16h15 Le Jardin des Sensations: Le Rond
21h00 Ciné TVO. à communiquer

jeudi 23 mars

8h30 Les 100 Tours de Centour: Chicots et Bottes de Foins
8h45 Le Jardin des Sensations: Les Articulations
11h00 Les 100 Tours de Centour: Centour Masqué
11h15 Autour du Monde par le Conte: Inch Allah
16h00 Les Olympiens: Volley-Ball
22h00 Pile et Face: L'Ombudsman de l'Ontario. voir dimanche, 19 mars, 13h30
22h30 Villages et Visages: Alfred voir dimanche, 19 mars 13h00

ven. 24 mars

8h30 Les 100 Tours de Centour: Qui a vu Mon Oeuf?
8h45 Le Jardin des Sensations: La Colère
11h00 Bruegel L'Ancien
16h00 Formes et Couleurs des Vitraux de Paris

---

découper pour conserver

CBEF 540

6h00 Bonjour sud-ouest. Musique entrainante, météo, informations, carnet des événements, voilà ce que vous avec chaque matin avec Stéphane Boisjoly. Une réalisation de Paulette Richer.
9h00 Présent National. Magazine quotidien d'actualité se préoccupant de toute l'actualité canadienne.
9h30 La relève. [lundi, mercredi, vendredi]. Jacques Boulanger donne la première antenne à de nouveaux talent. L'ami Boulanger (mardi, jeudi). Une demi-heure de variétés, en provenance de la boîte à chanson de l'Hotel Méridien.
10h00 La vie quotidienne. Animée par Andréanne Lafond et Lizette Gervais
Lun. au ven. 11h30 à 13h00, au mi-temps du jour, émission animée par Richard Martel.
13h00 Présent à l'écoute. Emission quotidienne de tribune téléphonique sur un sujet d'actualité. Le numéro à composer est: 514-285-3723.
14h00 Culbute. Emission humoristique animée par Mouffe et Jacques Beaulieu.
16h00 à 17h00, en attendant, émission musicale animée par Richard Martel.
17h15 L'Express du sud. Emission d'affaires publiques animée par Pierre Pilon et réalisée par Mina Grossman.
18h00 De tous les points du monde. Nouvelles internationales, nationales et ontariennes.
18h20 Au fil des arts. Actualité artistique et littéraire, d'intérêt local et international.
18h40 D'un soleil à l'autre Au programme, actualité agricole.
19h00 Par quatre chemins Les propos de Jacques Languirand sur les grandeurs et les singularités du comportement humain mêlé à beaucoup de musique.
Le bloc d'émissions de 20h00 à 23h00, sauf pour la demi-heure de nouvelles à 22h00, nous provient du réseau FM de Montréal

Lundi.
20h00 Book Club
20h30 à 21h00 Récital d'orgue
21h00 à 22h00 Théatre actuel
22h30 à 23h00 Les grandes religions.

Mardi
20h00 L'art d'aujourd'hui
20h30 Concert intime
21h00 Documents
22h30 Les jeunes artistes.

Mercredi
20h00 Littérature au pluriel
20h30 Les grands concerts

Vendredi
20h00 Le pont des arts
20h30 Banc d'essai
21h00 Premières
22h30 A cappella
23h00 A toi Jean-Maurice. Jean-Maurice Bailly s'entretient avec des vedettes du sport ou des journalistes; il nous communique les derniers résultats sportifs, accompagnés de musique et de chansons.
Minuit 01 Lecture de textes d'auteurs renommés ayant un sens portant à la réflexion.
Minuit 08 Alliage. Les mots et la musique se rencontrent pour offrir aux auditeurs une heure de poésie et de détente sous le signe de la qualité, animée par Denis Binet.

Samedi
6h00 à 7h00 Samechante. Richard Joubert anime cette émission
7h00 Bon week-end. Animée à tour de rôle par les annonceurs, cette émission veut à la fois divertir et informer en vous énumérant un éventail d'activités qui se déroulent dans la région.
10h00 Folklore
10h30 Les Goûts réunis
11h00 Bon week-end
12h00 Le monde maintenant
12h15 L'Econothèque
14h00 à 15h00 Ils sont des nôtres
15h00 à 16h00 Au fil des Arts
16h00 à 17h00 A suivre
17h00 à 18h00 La petite histoire de la chanson
19h00 à 20h00 Voix et rythmes du pays
20h00 à 23h00 L'Opéra du Metropolitain
23h00 à 24h00 Musique de ballet
Minuit 03, Pensées de la nuit

Dimanche
6h00 Le matin de la fête
9h00 Orchestre canadien
10h00 Horizons
10h30 Récital
11h00 Entretiens
11h30 Orchestre de chambre
12h00 Le monde maintenant
12h15 Présent international
13h15 La science et vous
14h00 Chronique du disque
15h00 Temps libre
18h00 De tous les points du monde
18h20 Gens de mon pays
19h00 Croissant
20h00 Chez-moi

Tous les jours, à toutes les heures nous avons le radio journal. Les bulletins de nouvelles locales sont à : 6h03, 7h03, 8h15, 9h03, 12h58, 16h05, 17h 09 et 17h57 du lundi au vendredi. Les samedis à: 7h03, 8h10, 9h03, 11h03 et 12h10.